



Working paper

2001

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Introduction aux sciences du langage et de la communication. Quelques aspects de l'histoire des idées linguistiques

Bronckart, Jean-Paul

How to cite

BRONCKART, Jean-Paul. Introduction aux sciences du langage et de la communication. Quelques aspects de l'histoire des idées linguistiques. 2001

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:82423>

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
Licence en sciences de l'éducation
Tronc Commun

Introduction aux sciences du langage et de la communication

Chapitre I

Quelques aspects de l'histoire des idées linguistiques

Jean-Paul Bronckart

Préambule

Même s'il est toujours difficile, voire assez vain, de situer l'origine ou la "date de création" d'une discipline scientifique (parce qu'une étude attentive fera apparaître l'existence de précurseurs, ... et de précurseurs de ces précurseurs), on admet, par convention, que l'œuvre de Saussure (fin du XIXe - début du XXe) marque les débuts de la science linguistique, et plus généralement des sciences du langage.

Mais les humains n'ont évidemment pas attendu Saussure pour décrire les langues, pour réfléchir sur leur statut, pour élaborer des notions, des concepts et des théories. Et c'est l'histoire de ces "idées" élaborées à propos du langage et des langues qui constituera l'objet de ce chapitre.

Ce regard historique présentera trois types de limitations.

- Notre démarche relève de *l'histoire des idées* et non de l'Histoire en tant que science, ce qui signifie que nous ne pourrions analyser de manière systématique les caractéristiques économiques, politiques, philosophiques, etc, d'une époque donnée, pour situer les idées linguistiques dans leur contexte général, et les expliquer en tenant compte de ce contexte. Nous nous bornerons à l'exposé d'une certaine *chronologie* des idées, en évoquant, au besoin et dans certains cas, les enjeux dans lesquels celles-ci s'inscrivent.

- Nous ne traiterons que des idées ayant émergé dans la pensée *occidentale*, en Grèce et à Rome, puis en Europe, et nous n'aborderons pas, ce faisant, des conceptions fort riches et intéressantes élaborées dans d'autres contextes philosophiques et culturels, notamment en Inde, en Chine ou dans les civilisations précolombiennes d'Amérique.

- Même en nous en tenant aux idées "occidentales", nous procéderons à une très sévère *sélection* de thèmes et d'auteurs, qui ne mettra en évidence que les tendances principales.

Cette approche historique nous paraît nécessaire pour deux raisons.

- Pour montrer que la linguistique, comme les autres sciences humaines et sociales qui se sont formellement constituées dans la seconde moitié du XIXe, *n'a pas émergé du néant*. Elle s'est élaborée sur un arrière-fond de pensée considérable : sur la base de principes philosophiques, de travaux de grammairiens ou de recherches pré-linguistiques (cf. sous III, les recherches historiques et comparées des XVIIIe et XIXe), qui ont influencé de manière importante les démarches proprement scientifiques. Il convient, sur ce point, d'éviter toute attitude *dichotomique*, qui distinguerait radicalement les conceptions scientifiques modernes des conceptions anciennes ou traditionnelles, et qui considérerait le passé "non scientifique" comme une période d'ignorance obscure et massive ; comme nous le verrons, les connaissances humaines sur le langage et les langues se sont construites en une progression lente et continue, combinant des périodes d'avancées rapides et des périodes de stagnation, et la linguistique moderne n'est qu'un produit de cette évolution, produit qui est lui-même loin d'être parfait, ou encore qui est par principe dépassable ou améliorable.

- Pour faire apparaître que *le sens commun* occidental s'est élaboré sur la base de conceptions du langage qui sont pour la plupart très anciennes. Les conceptions "non scientifiques" se sont en effet développées pendant trente siècles environ, alors que les méthodes et les modèles scientifiques ne datent que d'un siècle, et ne sont connus que d'un nombre restreint de spécialistes. Ceci explique que les discours habituellement tenus à propos du langage, que les

notions que nous utilisons quotidiennement, que les manières d'enseigner les langues, etc., restent fortement influencés par les conceptions anciennes. Et pour bien comprendre, d'une part ce qu'apportent de neuf ou de différent les théories scientifiques actuelles, d'autre part les mécanismes de résistance qu'une part importante de la société oppose à ces mêmes théories, il convient de comprendre "d'où nous venons" en ce domaine.

Nous organiserons notre présentation en trois périodes, d'importance très inégale.

- Nous aborderons d'abord brièvement un "état initial", à propos duquel nous ne disposons que de connaissances très approximatives et partielles, qui est celui de la période précédant l'élaboration de la philosophie dans la Grèce antique. Etat dont on affirme généralement (et sans doute assez superficiellement) qu'il témoigne d'une conception *magique* du langage et de son rôle.

- Nous aborderons ensuite, et de manière plus détaillée, quatre étapes de la construction d'une *philosophie du langage* en Occident. A) Les débats qui ont eu lieu entre le Xe et le IVe siècle avant notre ère, et la solution que Platon a tenté d'y apporter dans l'un de ses dialogues (*Cratyle*). B) Certains aspects du schéma du rapport entre "monde" et "langage" mis en place par Aristote, ainsi que des premiers travaux de grammaire réalisés par les Alexandrins, puis par les Romains. C) La reformulation et l'appauvrissement de la théorie aristotélicienne, opérée par l'Eglise et la démarche scolastique, pendant la longue période allant de la chute de l'empire romain à la Renaissance. D) Le réaménagement de la théorie aristotélicienne opéré à la Renaissance, sous l'influence de Descartes, par l'Ecole de Port-Royal.

- Nous aborderons enfin un ensemble d'études "semi-scientifiques", réalisées à la fin du XVIIIe et au cours du XIXe, qui étaient centrées sur *l'histoire et la comparaison des langues*, et auxquelles a contribué Saussure avant de fonder la science linguistique ou *linguistique générale*.

I. Les conceptions "magiques" du langage

A. L'émergence du langage et de sa pratique

Notre espèce, *Homo sapiens sapiens*, a émergé il y a environ 150.000 ans, en se différenciant des autres espèces d'homininiens qui l'avaient précédée et avec lesquelles elle a co-existé pendant une assez longue période.

Cette espèce était dotée de propriétés bio-comportementales nouvelles, associées à un net accroissement du cortex : - une libération plus nette des mains, qui a permis un développement considérable de la capacité de fabrication d'outils - et surtout, pour le domaine qui nous concerne, un redressement complet du tronc, qui a provoqué un tassement de la colonne vertébrale et libéré, au-dessus de celle-ci, un espace (le pharynx) dans lequel a pu se réaliser cet "épaississement musculo-membraneux" que constituent les cordes vocales.

Les divers "petits bruits" émis par ces cordes vocales ont été exploités pour organiser les activités collectives (chasser le mammoth !) et, ce faisant, pour interagir avec les congénères, ou encore pour communiquer avec eux. Le *langage verbal* ou oral a ainsi émergé, et en raison de la dissémination (progressive ?) des groupes humains, s'est lui-même diversifié en de multiples *langues naturelles*, selon un processus et dans des conditions dont nous ne connaissons pratiquement rien.

La reproduction visuelle de certains aspects de cette pratique orale, c'est-à-dire l'*écriture*, n'est apparue que bien plus tardivement, il y a 5.000 ans (peut-être plus). On observera que les humains ont en fait construit *des systèmes d'écritures différents*, qui ont évolué, et la tendance générale de cette évolution a été de passer de systèmes relevant de l'*idéographie* (reproduire des caractéristiques du sens des mots, ou transcrire des idées) à des systèmes relevant de la *phonographie* (tenter de transcrire les sons constitutifs d'un mot). Mais de nombreux systèmes mixtes ont existé et certains d'entre eux continuent d'être en usage (écritures chinoise et japonaise notamment). On relèvera encore que l'activité d'écriture (et donc de lecture) a été longtemps très limitée ; seuls quelques spécialistes la pratiquaient, dans des contextes commerciaux, religieux ou politiques, et par ailleurs les supports de ces écritures étaient, soit malcommodes (les pierres), soit fragiles et chers (les papyrus).

B. Les conceptions du langage avant l'émergence de la philosophie grecque

Pour des raisons évidentes (absence totale de données), nous ne savons rien de la conception que pouvaient avoir les premiers humains de ce langage qu'ils pratiquaient (quel statut ils lui accordaient ? Comment ils l'analysaient ? etc.).

Les ébauches de connaissances dont nous disposons ne concernent qu'une période relativement récente (après l'élaboration des premières écritures), et elles ne sont fondées en outre que sur des *sources indirectes* : - d'une part des commentaires formulés dans des textes grecs à propos de la conception des "anciens" ; - d'autre part la connaissance historique de diverses pratiques sociales

de ces mêmes "anciens", pratiques qui révèlent, indirectement, une certaine conception du statut du langage.

1. Un monde extérieur immobile et limité

L'univers extérieur, ou le *monde*, était conçu comme un espace *plat et délimité*, composé d'éléments naturels (ciel, vent, terre), d'objets, d'animaux, de personnes, de constructions, etc. Ce monde était en outre considéré comme *stable, immobile*, comme ne connaissant d'autres changements ou transformations que les cycles récurrents des saisons.

2. Une pensée-parole

Les productions verbales, ou les paroles, n'étaient pas distinguées de ce que l'on qualifiera bien plus tard de "processus de pensée". Dans la mesure où les pensées des humains ne semblaient accessibles qu'au travers des paroles ou des discours que ceux-ci tenaient, ces deux dimensions n'étaient pas vraiment différenciées ; c'est ce que les philosophes grecs qualifieront plus tard de *logos*, que l'on peut définir comme la pensée-parole des humains.

3. Une conception peu différenciée des rapports entre monde extérieur et pensée-parole

- Les "anciens" concevaient bien que les paroles étaient des productions humaines, et que ces productions "concernaient" des entités présentes dans le monde extérieur. Le problème était de savoir quel était le type de rapport existant, d'une part entre les mots de la langue et les entités du monde auxquels ils renvoient, d'autre part entre les phrases ou discours émis par les humains et les actions ou les événements du monde auxquels ces discours renvoient.

- Le rapport posé entre mots et objets du monde extérieur était de type *naturaliste* ou *essentialiste*. La réflexion était centrée sur les *noms*, et ceux-ci étaient considérés comme l'une des propriétés naturelles des objets auxquels ils s'appliquent. Dans cette conception, un objet donné (un javelot, par exemple) a des propriétés de forme, de poids, de couleur, de taille, etc., et il a, au même titre, un nom naturel ou évident ; ce nom est donc une des manifestations de la nature ou de l'essence de l'objet. Un des arguments majeurs à l'appui de cette conception était issu de l'analyse du statut des *noms propres*, et plus particulièrement des noms de personne : ceux-ci étaient considérés comme traduisant ou montrant, directement, les qualités des humains auxquels ils s'appliquaient : si un homme était pieux, il s'appelait "Théophile", mais si le fils de ce même homme était un impie, alors il portait (ou devait nécessairement porter) un autre nom, traduisant cette autre "qualité". On retrouve, aujourd'hui encore, des traces de cette conception dans certaines sociétés ; chez certains esquimaux, par exemple, les personnes changent de nom en fonction de leur âge ; on a un nom quand on est enfant, un autre quand on devient adulte, un autre encore quand on devient "vieillard".

- Le rapport posé entre les discours émis et les actions ou événements auxquels ils correspondent était de type *"magique"* : parler, produire une phrase ou un discours, c'est "faire arriver" l'action ou l'événement qu'évoque cette phrase ou ce discours. Cette conception est inférable de la croyance dans les oracles, les sorts, les envoûtements, etc. : lorsque la pythie de Delphes formulait un oracle, l'événement qu'elle évoquait devait nécessairement arriver ; lorsqu'une

personne jetait un sort sur une autre, les paroles prononcées à cet effet ("tous les animaux du troupeau de Demetrios vont mourir") étaient censées être agissantes, c'est-à-dire provoquer l'événement annoncé. Dans cette conception, même si les pratiques magiques étaient l'apanage de certains spécialistes (la pythie, les "jeteurs de sorts"), on admettait que, moyennant certaines connaissances, on pouvait exploiter la force agissante du langage, que cette force existait donc bien. Et dès lors se développaient parallèlement des pratiques de protection contre cette force, dont notamment les tabous : pour se protéger d'un éventuel oracle néfaste ou d'un jeteur de sort, certains gardaient leur nom secret. Et dans le même état d'esprit, dans certaines sociétés, les femmes avaient des noms "véritables", qu'elles cachaient aux hommes, pour éviter tout maléfice possible de leur part... Situation dont il subsiste des traces dans certaines communautés asiatiques, où les femmes et les hommes ont des langues (en partie au moins) différentes.

4. Des différences, quand même, entre théories et pratiques

Les éléments que nous venons d'évoquer témoignent, comme on l'affirme souvent, d'une *indifférenciation* entre les niveaux du monde et de la "pensée-parole" ; les mots seraient des propriétés naturelles des objets du monde, et les discours agirait directement sur le monde. Mais d'une part, cette conception n'était explicitement défendue que par les personnes qui réfléchissaient au statut du langage, qui tentaient d'en proposer une théorie, et ces personnes étaient sans nul doute très peu nombreuses. D'autre part, si diverses pratiques sociales semblaient témoigner de la croyance en la valeur magique du langage, d'autres pratiques montraient que les gens faisaient quand même, dans leur vie courante, une différence entre le niveau du monde et des événements qui s'y déroulent, et celui des mots et des phrases de la langue. Comme le relatent les textes évoquant les "anciens", ceux-ci pouvaient débattre des propriétés des objets, et utiliser dans ce cadre des négations, qui montrent que ces propriétés sont jugées, évaluées par les humains plutôt que d'être naturelles ou évidentes : “- La couleur de cette eau est verte ; - Non, je trouve qu'elle est plutôt bleue”. Et par ailleurs, dans leurs comportements ordinaires, les anciens faisaient en pratique la différence entre un objet du monde (le chien, qui peut mordre) et le nom de ce même objet (d'où la formule fameuse et ultérieure d'Héraclite : “Le mot chien ne mord pas”).

5. Synthèse

Si les conceptions explicites et certaines pratiques semblaient donc témoigner de l'indifférenciation monde-langage évoquée plus haut, d'autres pratiques attestent que la différenciation se faisait quand même dans la vie courante. Ceci constitue un premier exemple de la différence entre le niveau des théories ou des connaissances (qui sont toujours partielles, insuffisantes), et celui des pratiques effectives que ces théories sont censées expliquer. C'est la raison pour laquelle nous considérerons que cet "état initial" se caractérisait par le *peu de différenciation* entre le monde et la pensée-parole, ou mieux encore, par une *difficulté à clairement différencier ces deux niveaux*.

II. L'émergence et le développement de la philosophie du langage

Transition

1. Les contestations à l'égard de l'attitude naturaliste et magique

Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, à savoir la non-correspondance entre les pratiques ordinaires et les conceptions théoriques, ces dernières ont progressivement été discutées et mises en doute. Cette contestation découlait notamment de la prise en compte de certains problèmes que la conception naturaliste et magique ne permettait pas de résoudre.

- S'agissant des noms propres, certains observaient qu'en réalité, si un père est courageux et porte un nom qui traduit ce courage, il arrive très souvent que son fils soit un lâche, et continue néanmoins de porter le nom de son père. Pourquoi?

- D'autres faisaient remarquer qu'au cours du temps, certains mots d'une même langue naturelle pouvaient changer, se transformer, sans que pour autant l'objet désigné par ce mot ne se soit modifié. Comment expliquer cette possibilité de changement si les noms traduisent une essence des choses qui paraît immuable ?

- D'autres encore mentionnaient l'existence de différentes langues naturelles, qui utilisaient des mots très différents pour désigner un même objet. Comment expliquer cette variété si les noms doivent traduire l'essence de cet objet, qui est unique ?

2. Le rôle de l'invention de l'écriture alphabétique

Comme nous l'avons déjà relevé, les systèmes d'écriture sont apparus au moins 5.000 ans avant notre ère, et ont connu d'importantes transformations. L'Égypte ancienne, par exemple, a vu se développer des systèmes d'abord essentiellement idéographiques, puis indiscutablement mixtes : dans les sortes de dessins (ou *pictogrammes*) constituant les unités de cette écriture, certains éléments traduisaient des aspects du Représenté, ou du contenu de sens d'un mot, et d'autres éléments traduisaient des aspects du Représentant, c'est-à-dire des caractéristiques sonores du mot tel qu'il était prononcé dans la langue égyptienne. Plus tard, au XIII^e avant notre ère environ, les Phéniciens ont utilisé une écriture quasi exclusivement phonographique (reproduction des sons du Représentant, sans reproduction du sens ou Représenté), mais celle-ci ne prenait en compte que ce sous-ensemble de sons que constituent les consonnes (écriture qualifiée, pour cette raison de *consonantique*). Enfin, au cours du XI^e avant notre ère, les grecs ont complété ce système d'écriture en y ajoutant la reproduction des voyelles, et cette écriture, qui a le même statut que celle que nous utilisons actuellement, a été qualifiée d'écriture *alphabétique*.

L'élaboration des écritures phonographiques, et plus particulièrement de l'écriture alphabétique, a impliqué un important *travail d'analyse* de la sonorité exploitée par une langue : dans la langue orale en effet, les sons sont produits en continu (ils se présentent sous forme d'une "chaîne"), et il n'est dès lors pas aisé d'identifier les différentes unités qui se combinent pour constituer cette chaîne. Ce problème est d'autant plus compliqué que les caractéristiques matérielles d'un son (sa

hauteur, sa fréquence, ses harmoniques) dépendent en partie de ceux qui les précèdent ou qui les suivent dans la chaîne, et dépendent aussi de certaines particularités des locuteurs (elles peuvent varier en fonction de l'"accent", personnel ou régional, du locuteur).

L'identification des unités sonores et leur transcription en autant de lettres de l'alphabet a donc impliqué un nouveau type de réflexion à propos des langues et de leur statut. Et l'aboutissement de ce travail, c'est-à-dire la pratique de l'écriture alphabétique, a eu pour conséquence de rendre désormais visibles, de manière permanente, les propriétés sonores de la face "représentante" des signes. Tant que les écritures relevaient de l'idéographie, les humains ne disposaient d'aucunes traces matérielles de la structure sonore de leur langue ("verba volant") ; avec l'écriture alphabétique, ils ont disposé d'un instrument de visualisation ou de matérialisation de cette structure sonore, et ils ont de la sorte pu distinguer plus clairement le niveau du "sens représenté" de celui des "sons représentants".

Les contestations évoquées plus haut, comme la clarification issue de l'invention de l'écriture alphabétique, ont engendré un renouvellement et un approfondissement de la réflexion sur le langage, qui se sont concrétisés par l'élaboration de ce que l'on peut qualifier de *philosophie du langage*.

A. Le débat entre essentialistes et conventionnalistes et la "solution" de Platon

1. Six siècles de débats

Entre le Xe et le IVe avant notre ère, la question du statut du langage était l'un des thèmes privilégiés des débats entre savants, philosophes et "intellectuels" divers de la Grèce antique. Débats interminables, raillés d'ailleurs dans le théâtre d'Aristophane, qui opposaient globalement les *essentialistes* (tenants de la *phusis* ou nature) aux *conventionnalistes* (tenants du *nomos* ou convention), et qui étaient liés à d'importants enjeux d'ordre épistémologique et politique.

1.1. La position essentialiste

Cette position reformule dans l'ensemble la position naturaliste des "anciens", l'un de ses défenseurs emblématiques était Antisthène (Ve avant notre ère), et on peut la résumer en trois thèses majeures.

- Les mots sont des reflets, des *traductions de l'essence des choses* (objets, animaux, humains, événements) auxquelles ils s'appliquent ; ce sont donc des propriétés naturelles de ces choses, au même titre que leurs propriétés physiques (taille, forme couleur, etc. - cf. plus haut).

- En raison de cette "naturalité", les mots donnent nécessairement accès à la *vérité* du monde et dès lors, comme le soutient Antisthène, "il est impossible de "parler faux"". Cela signifie qu'il existe une sorte d'harmonie pré-établie entre la réalité du monde extérieur et les discours que nous pouvons tenir sur ce monde. En conséquence, les humains peuvent être assurés que lorsqu'ils se parlent, ils se comprennent vraiment (thèse de l'*intercompréhension*) : lorsqu'est émise la phrase "Alcibiade est un fier guerrier", le locuteur et le récepteur lui attribuent nécessairement le même sens, puisque cette phrase ne fait que refléter, traduire, une réalité extérieure qui est vraie.

- Dans la mesure où il n'existe qu'un monde extérieur (qui, à cette époque, est toujours considéré comme stable et immobile), et si les mots du langage reflètent cette réalité unique, alors *il n'existe qu'une seule langue*. Cette thèse, qui peut paraître difficile à comprendre aujourd'hui, hésitait en réalité entre le constat (il n'existe qu'une seule langue) et l'injonction (il ne devrait exister qu'une seule langue). Les philosophes essentialistes savaient en effet, d'une part qu'existaient d'autres langues que le grec, d'autre part que la langue grecque se décomposait en dialectes différents et évoluait avec le temps. Mais ils niaient en quelque sorte cette réalité en considérant que les autres langues étaient "barbares" et donc sans intérêt, et que les variations et/ou changements de la langue grecque "ne devraient pas avoir lieu". Ils soutenaient en d'autres termes qu'il existait une *langue idéale et stable*, le grec standard reflétant la réalité du monde, et que la pratique d'autres langues, de dialectes, comme les transformations de la langue, découlaient de l'ignorance ou de l'incompétence des locuteurs.

Le résumé de cette position est évidemment très sommaire et certains philosophes essentialistes étaient conscients des difficultés de leur position.

- Antisthène, par exemple, à partir du principe d'une harmonie pré-établie entre les structures du monde et celles des discours, a fini par soutenir la thèse *didactique* selon laquelle le moyen le plus économique pour connaître le monde était de connaître les mots renvoyant à ce monde (puisque'ils en expriment nécessairement la vérité). Il a alors entrepris une démarche visant à comprendre et expliquer tous les mots de la langue grecque, démarche que nous illustrerons à partir d'un exemple du français : - si on veut comprendre le mot *mélophage*, on peut dire qu'il s'agit "d'une sorte de mouche" ; mais il faut alors expliquer le mot *mouche*, et dire par exemple qu'il s'agit d'"un animal de la catégorie des insectes" ; il faudra alors expliquer le mot *insecte*, etc., et cette démarche est sans fin... Ce qui montre qu'on ne peut comprendre un mot que par d'autres mots, ou encore qu'il faut déjà comprendre une langue pour comprendre les mots qu'elle contient. Une même démarche sera entreprise par Cratyle, par Platon (cf. plus loin) et bien plus tard (début XXe) par Wittgenstein dans son *Tractatus*, et elle conduira tous ces auteurs à affirmer que le langage est décidément quelque chose de trop complexe, qu'il vaut mieux, soit ne pas en tenir compte dans les réflexions philosophiques, soit "se taire".

- Par ailleurs, comme ils avaient accès à des discours de philosophes ayant vécu plusieurs siècles avant eux (par transmission orale ou parfois écrite), les essentialistes étaient confrontés à la réalité du changement historique de la langue grecque et devaient donc décider si c'était la langue d'avant, ou celle qu'ils pratiquaient eux-mêmes, qui constituait le grec idéal. Une des manières de traiter ce problème a été de considérer qu'"au départ", la langue grecque était une langue parfaite, que c'étaient les dieux qui l'avait créée et mise à la disposition des hommes, mais que ces derniers en avaient progressivement fait un mauvais usage, l'avait déformée. Cette position est en fait une des premières manifestations de *l'idéologie de la dégénérescence de la langue* qui est toujours vivace aujourd'hui : - l'idée qu'il existerait une langue idéale, parfaite, qui est toujours la langue d'avant, du passé, et qu'il faut donc en revenir à celle-ci ; - l'idée corrélatrice qu'en pratiquant la langue, les humains l'appauvrissent, l'obscurcissent, et que cette dégénérescence linguistique est liée à une dégénérescence des mœurs et de la société ; c'est la thèse qu'à notamment soutenu l'historien Thucydide pour expliquer l'échec relatif des Athéniens dans les guerres du Péloponèse.

1.2. La position conventionnaliste

Cette position, qui est celle des "modernes" de la Grèce antique et dont le principal promoteur était Démocrite, s'oppose frontalement aux trois thèses majeures des essentialistes, et elle se fonde d'abord sur l'*acceptation de l'évidence* de la complexité et de la diversité des langues.

- Démocrite a procédé à une analyse des caractéristiques de la langue grecque et a notamment mis en évidence trois types de phénomènes : - l'*homonymie*, c'est-à-dire le fait que dans une même langue, plusieurs choses différentes peuvent être désignées par le même nom [pour prendre un exemple tiré du français, le mot *cousin* peut désigner, soit un humain parent, soit un insecte (espèce de moustique)] ; - la *polynomie*, c'est-à-dire le mécanisme inverse par lequel plusieurs noms différents peuvent désigner une seule et même chose (pour prendre un exemple tiré du français, un humain de genre masculin peut être appelé *homme, individu, mâle, mec, type*, etc.) ; - la *variabilité de la syntaxe*, c'est-à-dire le fait qu'un même événement peut être exprimé par des phrases de structures différentes [l'argumentation de Démocrite portait surtout sur l'ordre des mots, qui était assez "libre" en grec ancien, les fonctions grammaticales étant exprimées par des *cas* (nominatif, génitif, accusatif, datif, etc.)] ; pour prendre un exemple équivalent en français, le même événement réel peut être exprimé par des phrases de structures différentes comme "Le camion a renversé le piéton", "Le piéton a été renversé par le camion", "C'est le camion qui a renversé le piéton", etc.]. Ces constatations l'ont conduit à affirmer que : a) puisqu'il n'y a pas un seul nom pour un objet et réciproquement, on ne peut admettre que les noms constituent des propriétés naturelles des objets auxquels ils s'appliquent ; b) puisqu'il y a des structures de phrases diverses qui traduisent un même événement, on ne peut admettre qu'il existe une "harmonie pré-établie" entre les structures du monde et les structures de la langue. Démocrite en a conclu que les mots et les structures des langues n'étaient pas naturels, c'est-à-dire ne dépendaient pas des propriétés ou des structures des objets ou événements du monde, mais qu'ils étaient établis par un accord ou une *convention humaine* (sans que soit clarifiée, dans les sources disponibles de l'œuvre de Démocrite, le mécanisme et le statut même de cette convention).

- L'acceptation de la diversité-complexité interne d'une même langue a été accompagnée, chez certains philosophes, de l'acceptation de la *diversité externe*, c'est-à-dire du fait que les langues des "barbares" (avec leurs mots et leurs structures très différentes de celles du grec) étaient aussi véritablement des langues, et cette seconde acceptation renforçait encore la thèse du fondement non naturel des langues, c'est-à-dire la thèse selon laquelle les langues sont des produits de décisions ou de conventions humaines.

- Cette conception remettait en cause la thèse de l'assurance de l'intercompréhension. Si, au sein d'une langue, un même mot peut désigner des réalités différentes et plusieurs mots différents peuvent désigner une même réalité, comment peut-on être assuré de se comprendre, c'est-à-dire comment être sûr que le contenu de sens/signification qu'un individu-émetteur attribue à un mot ou à une phrase est exactement le même que celui que leur attribuera un individu-récepteur ? Cette attitude a été qualifiée de *scepticisme sémantique* (nous ne pouvons que *douter* du sens des mots et de la signification des phrases). C'est une attitude de ce type qu'avait, semble-t-il, adopté Socrate ("on ne peut être sûr que d'une chose, c'est que l'on est sûr de rien!") et, toujours selon ce que l'on croit savoir, c'est parce qu'il avait adopté une telle position sceptique qu'il fut condamné à boire le ciguë.

1.3. Les enjeux épistémologiques et politiques des débats

Les philosophes de cette époque avaient aussi comme ambition de rassembler et d'organiser les différentes formes de *connaissance humaine*, et d'élaborer des théories sur le statut de ces

connaissances. Pour traiter de cette question *épistémologique*, les deux niveaux d'analyse qu'ils prenaient en compte étaient, d'une part le *monde extérieur*, stable et organisé, tel qu'il avait été créé par les dieux, et d'autre part le *logos*, c'est-à-dire cette capacité humaine considérée comme relevant indistinctement de la pensée et du langage :

“Pensée et discours sont, en réalité, la même chose, sauf que c'est le dialogue intérieur et silencieux de l'âme avec elle-même que nous avons appelé de ce nom de pensée”. (Platon, *Le Sophiste*, 263 e)

Dans la mesure où les connaissances ne sont attestables que dans ce logos humain, il fallait s'assurer que les discours traduisent la vérité du monde pour qu'une connaissance vraie (ou une "science") puisse être construite. Dans *Le Sophiste*, Platon développait une longue argumentation pour combattre la démarche des *sophistes* qui, prenant prétexte de l'*indécidabilité* du sens du langage, tenaient des discours éventuellement mensongers pour gagner des procès (exploitation *cynique* du scepticisme sémantique). Ce combat était en fait lié à la nécessité que ressentait certains philosophes de disposer d'une langue "sûre" pour élaborer des connaissances qui soient elles-mêmes sûres ou vraies, et cette nécessité ressentie était une des raisons de fond de leur adhésion, malgré certaines évidences (cf. Démocrite), à la thèse du fondement naturel du langage.

A cette époque, de nombreuses cités grecques où enseignaient les philosophes élaboraient les règles d'un fonctionnement social "démocratique" (en l'occurrence égalitaire pour certaines élites seulement) : lois, règlements, normes morales, etc. Pour que ces règles sociales soient appliquées et efficaces, il convenait que tous les citoyens comprennent et interprètent de la même manière les différents textes politiques qui les exprimaient. Il fallait, en d'autres termes, s'assurer de l'intercompréhension générale, et ceci constitue une autre raison de fond de la tendance à soutenir, quand même, la thèse du fondement naturel du langage.

Le *Cratyle* de Platon est un ouvrage manifestement motivé par ces enjeux épistémologiques et politiques ; son objectif est de trouver une sorte de compromis entre les conceptions essentialistes et conventionnalistes, ou encore de maintenir la thèse d'un fondement naturel du langage (et donc celle de l'existence d'une langue idéale), tout en tentant d'expliquer pourquoi les langues humaines effectives, à la fois sont diverses et présentent ces caractéristiques "bizarres" mises en évidence par Démocrite et les conventionnalistes.

2. *Cratyle, ou la "solution" de Platon (-428 à -347)*

Cratyle est l'un des nombreux *Dialogues* de Platon, vraisemblablement produit en 385 avant notre ère. Comme les autres dialogues (*Gorgias*, *Le Sophiste*, *Ménon*, *Protagoras*, etc.), il met en scène Socrate (philosophe dont Platon a été l'élève et qui n'a pas laissé d'œuvre écrite), qui joue un rôle de "débatteur" : Socrate évoque un problème et pose des questions à des interlocuteurs plus ou moins fictifs (soit des "voyageurs", des "étrangers", soit des philosophes anciens dont les thèses sont reformulées) ; il contredit ces interlocuteurs et joue sans arrêt "l'avocat du diable", pour mieux "faire accoucher" les idées, et ainsi mieux les discuter et tenter d'y trouver une solution (*maïeutique*, ou méthode de l'accouchement des idées, ou encore *méthode socratique*). Dans *Cratyle*, le Socrate "fictif" s'adresse successivement à deux interlocuteurs : Hermogène d'abord, philosophe qui était un disciple du Socrate "réel" et qui avait une position conventionnaliste ; Cratyle ensuite, philosophe disciple d'Héraclite (-540 à -480), qui a été un des maîtres de Platon, et qui soutenait clairement une position essentialiste.

On considère généralement que ce texte est organisé en trois parties : une première qui, après une longue discussion des deux types de positions, établit la thèse du langage idéal ; une deuxième qui tente de prouver cette thèse en analysant l'étymologie des noms propres ; une troisième qui, sur la base des résultats de cette analyse, corrige quelque peu la thèse du langage idéal et aboutit à une attitude de méfiance à l'égard du langage. Nous nous centrerons surtout sur la première partie, parce qu'elle est la plus connue (et qu'elle a le plus influencé l'évolution ultérieure de la philosophie du langage), puis nous évoquerons brièvement les deux autres.

2.1. La théorie du langage idéal

a)

Le personnage Cratyle soutenait donc la position essentialiste, telle qu'elle a été présentée plus haut : - les noms sont des propriétés naturelles des choses ; - il est impossible de "parler faux" et l'intercompréhension est assurée ; - il n'existe ou ne devrait exister qu'une seule langue, qui traduit la réalité du monde. Comme cette position était à l'époque nettement dominante, elle n'est pas reformulée dans la première partie du texte.

b)

Le personnage Hermogène soutenait, lui, la position conventionnaliste, et Socrate lui fait exprimer cette position, pour la contester.

- Hermogène soutient que ce sont les humains qui décident du nom des choses (théorie de *l'homme-mesure*), et qu'en conséquence ces noms sont *arbitraires*, et pour défendre cette thèse, il s'appuie sur des arguments proches de ceux de Démocrite, ainsi que sur la diversité des langues naturelles. Socrate ne nie pas cette diversité, mais il contredit néanmoins Hermogène en lui demandant si vraiment on peut décider que désormais un humain s'appellera "cheval".

Hermogène admet que cela n'est pas possible, et tous deux conviennent que ce n'est pas l'homme individuel qui peut décider de ces choses, mais que s'il y a accord, ou convention, celle-ci ne fonctionne qu'au niveau *collectif* : c'est en fonction de règles admises dans un groupe social que les choses portent tel nom plutôt que tel autre. Sur quoi se fonde alors cet accord collectif ?

- Hermogène affirme que lorsqu'on parle, on est jamais sûr si ce que l'on dit est vrai ou faux (scepticisme sémantique). Socrate lui oppose une longue argumentation pour montrer que dans leur fonctionnement collectif, les humains distinguent clairement les discours qui sont vrais, c'est-à-dire qui disent les choses comme elles sont en réalité, et les discours qui sont faux, ou qui disent les choses comme elles ne sont pas en réalité. Pour Socrate, un discours vrai est vrai dans l'ensemble de ses parties, y compris les plus petites. Et comme les noms sont les plus petites parties du discours, les noms de ces types de discours sont des noms vrais. Corrélativement, dans les discours faux, les noms sont faux.

- Pour Socrate, les noms vrais sont tels parce qu'ils expriment des propriétés réelles du monde (des objets, des événements), propriétés stables et immobiles. Et la convention sociale évoquée plus haut repose sur la connaissance de cette réalité. Quant aux noms faux, ils sont la conséquence d'"erreurs", soit dans la fabrication des noms, soit dans leur utilisation par les humains.

c)

La *théorie du langage idéal* est alors énoncée dans les termes suivants.

- Les objets et les événements du monde existent, de manière stable et permanente, et ont des propriétés (une essence) qui sont indépendantes des jugements individuels.
- Les noms sont des constructions humaines (concession au conventionnalisme), qui constituent des instruments qui permettent de "faire voir" la nature même des objets ou événements du monde auxquels ils s'appliquent (concession à l'essentialisme).

“Le nom est donc un instrument propre à enseigner et à distinguer la réalité, comme la navette (sert) à démêler les fils.” (Platon, *Cratyle*, 388c)

- Pour développer cette thèse, Platon fait intervenir un artisan, ou plus exactement un métier, au statut théorique ou métaphorique, qui est qualifié soit de "faiseur de noms", ou "nomothète", soit de "législateur" (celui qui établit la loi des noms).

“Il n'appartient donc pas à tout homme, Hermogène, d'établir des noms, mais à un faiseur de noms ; et celui-là, c'est, semble-t-il, le législateur, de tous les artisans le plus rare parmi les hommes.” (Platon, *Cratyle*, 389a)

Comment travaille le nomothète ? Pour le faire comprendre, Platon utilise diverses métaphores, qui ne sont que moyennement éclairantes dans son texte (tel qu'il nous est parvenu). Nous lui substituerons une métaphore personnelle, qui est celle du cordonnier. Celui-ci doit fabriquer des chaussures. Pour ce faire, il doit d'abord observer les pieds humains, connaître leur forme et leur taille, de manière à construire un objet qui y soit adapté. Mais pour réaliser cet objet, il peut disposer de matériaux différents : du cuir, du bois, des cordes tressées, des tissus, etc. Les chaussures produites seront donc d'une part adaptées au pied humain (c'est leur caractère "essentiel"), et d'autre part, elles pourront avoir des aspects variables, en fonction du matériau utilisé pour les construire (c'est leur caractère "conventionnel").

Pour Platon, le nomothète est dans la même situation que le cordonnier. Tout d'abord, il doit examiner les objets à dénommer, et connaître leurs propriétés naturelles. Ensuite, il doit choisir le matériau sonore qui est le plus adapté pour exprimer ou "faire voir" ces propriétés naturelles ou cette essence de l'objet. Mais selon la communauté à laquelle il appartient, le nomothète dispose de matériaux sonores différents (Platon admet, ce faisant, l'existence de langues différentes), et le mot fabriqué, même s'il traduit l'essence de l'objet qu'il désigne, pourra présenter quelques différences en fonction des langues et/ou des communautés.

“Tu jugeras donc de même le législateur, qu'il soit grec ou barbare. Tant qu'il reproduit la forme de nom propre à chaque chose, quelles que soient les syllabes dont il se sert, il n'en sera pas moins bon législateur, qu'il soit de ce pays ou de n'importe quel autre.” (Platon, *Cratyle*, 390a)

Cette position implique l'existence de deux niveaux dans tout nom : - le niveau du *nom en soi*, idéal et vrai, qui relève de la *Forme* platonicienne ; - celui du *nom réel* ou concret, qui porte les traces de l'activité humaine réalisée pour exprimer cette Forme.

- Dans cette perspective, comment expliquer l'existence de noms faux ? Deux réponses sont proposées. Tout d'abord, les nomothètes, qui ne sont quand même que des artisans, peuvent "mal faire" leur travail, ne pas avoir trouvé le bon moyen d'exprimer le nom en soi. Leur travail doit donc être contrôlé, et ce rôle est —métaphoriquement toujours— confié aux *dialecticiens*, sortes d'experts dans la pratique de la philosophie et du langage. Ensuite, les humains ordinaires, même s'ils disposent de noms bien fabriqués et donc vrais, peuvent les utiliser de manière "erronée".

2.2. La suite du *Cratyle*

- Dans la deuxième partie de ce texte, qui continue d'être organisée en un débat entre Hermogène et Socrate, Platon procède à de longues analyses étymologiques portant sur des noms qui, bien que désignant un même objet (la plupart du temps, une même personne), sont néanmoins différents, soit qu'ils appartiennent à des langues différentes, soit qu'ils proviennent d'états anciens de la langue grecque. Et il tente de montrer que dans le phonétisme de ces noms, il y a toujours au moins un son commun (qui traduirait l'essence de l'objet), à côté de sons différents qui dépendent du matériau de la langue. Mais outre qu'elle est complexe et discutable, cette démonstration échoue finalement.

- La troisième partie (qui est marquée par le changement d'interlocuteur ; le débat se déroule désormais entre Socrate et Cratyle) tente de tirer les leçons de cet échec, et reprend pour ce faire l'explication des raisons de l'existence des mots faux ou mal fabriqués. Platon insiste sur le fait que certains nomothètes ont pu créer des noms qui ne traduisaient pas l'essence des choses, et surtout il insiste sur le rôle néfaste des locuteurs ordinaires. La thèse finale du texte reprend en fait certains aspects de l'idéologie de la dégénérescence évoquée plus haut (cf. 1.1.) : - au départ, dans chaque langue, ont été élaborés des mots parfaits, qui traduisaient clairement l'essence des choses auxquelles ils s'appliquaient ; - mais avec le temps, les locuteurs ont déformé les mots, et ceux-ci ont donc progressivement perdu leur valeur de traduction idéale des essences ; - dès lors, comme toutes les langues actuellement à disposition se sont perverties, il vaut mieux cesser de s'intéresser au langage, ou encore il vaut mieux tenter de comprendre l'essence des choses en faisant abstraction de lui.

Même si cette troisième partie est demeurée longtemps méconnue, et n'a donc guère influencé les successeurs immédiats de Platon, la thèse du caractère "obscurcissant" du langage sera, implicitement ou explicitement, reprise bien plus tard par des philosophes aussi considérables que Descartes, Kant ou Wittgenstein.

B. L'œuvre d'Aristote et l'émergence des premières grammaires

Aristote (-384 à -322) est l'auteur d'une œuvre immense, dont il semble qu'une partie seulement nous soit parvenue (*L'Organon*, *La Métaphysique*, *Le Traité de l'âme*, *La Politique*, *La Poétique*, *La Rhétorique*, *Ethique à Nicomaque*, etc), par des voies diverses et aux prix de multiples traductions (notamment par la voie "arabe" et par les travaux d'Averroès, philosophe de Cordoue - 1126-1198). Outre sa taille imposante, cette œuvre est aussi et surtout d'une profondeur exceptionnelle, et elle constitue le socle sur lequel la pensée philosophique occidentale s'est établie ; elle a constitué la référence obligée de tous les penseurs européens jusqu'à la Renaissance (XVe et XVIe), et les philosophes modernes et contemporains, même s'ils ont évidemment pu prendre des positions différentes, continuent de l'analyser et de se situer par rapport à elle.

Une partie de cette œuvre a pour objet de rassembler, d'organiser et d'approfondir les connaissances humaines alors disponibles à propos du monde et des humains, connaissances relevant des domaines *scientifiques* de la physique, de la botanique, des mathématiques, de la logique, de la "psychologie" humaine, etc. Une autre partie de son œuvre a consisté à établir et à justifier les principes qui devraient permettre aux humains d'organiser une vie sociale harmonieuse (domaine du *politique*) et de gouverner les actions individuelles, c'est-à-dire

d'identifier les actions qui sont "bonnes", "justes", ou encore adaptées d'un point de vue moral (domaine de l'*éthique*).

Dans chacune de ces deux parties, Aristote a été confronté à la problématique du langage. Dans la première, il s'agissait, pour établir la vérité des connaissances scientifiques, de s'assurer que les mots et les propositions (que nous appellerions plutôt aujourd'hui "phrases") ont bien la capacité de traduire ou d'exprimer la réalité du monde tel qu'il est. Pour ce faire, Aristote a donc re-discuté des positions conventionnalistes et essentialistes, ainsi que de la solution du *Cratyle* de Platon, et il a établi une théorie du langage comme *instrument de représentation* des connaissances. Dans le cadre de cette démarche, il a entrepris un travail de description de certaines unités des langues, travail qui sera ensuite repris et systématisé par les premiers *grammairiens*, grecs puis latins. Dans la seconde partie, il s'agissait de savoir comment les humains peuvent pratiquer le langage (converser, produire et comprendre des discours) d'une manière qui soit juste et adaptée d'un point de vue politique et éthique. Il a élaboré pour ce faire une théorie de l'organisation des discours, qui a jeté les bases d'une approche du langage comme *instrument de communication*.

Dans la présentation qui suit, nous aborderons d'abord les aspects les plus importants de la théorie aristotélicienne du langage comme instrument de représentation. Puis nous évoquerons quelques éléments de la théorie des discours et de la communication proposée par le même Aristote. Nous examinerons ensuite les résultats des travaux proprement grammaticaux, tels qu'ils apparaissent chez Aristote, chez les grammairiens grecs qui l'ont suivi, puis chez certains grammairiens latins. Nous terminerons en commentant le nouveau débat qu'ont suscité ces travaux de grammairiens (opposition entre les *analogistes* et les *anomalistes*) ainsi que la solution "politique" donnée à ce débat.

1. Le langage comme instrument de représentation du monde

1.1. La problématique et ses enjeux

Pour Aristote, il s'agissait d'abord de tenir compte de l'échec de la deuxième partie du *Cratyle* de Platon, à savoir du constat de l'impossibilité de retrouver, pour des mots différents renvoyant au même individu ou au même objet, l'élément sonore commun (le "t" commun à Hector et Astyanax, par exemple) qui traduirait l'essence ou les propriétés naturelles de cet être ou objet. Aristote admet dès lors, sans réserve, qu'il existe bien des langues naturelles différentes, et que dans chacune de ces langues, d'une part il existe des variations dialectales, d'autre part les mots changent avec le temps. Aristote admet aussi que "entre les noms et les choses, il n'y a pas de ressemblance", autrement dit que les noms sont attribués aux objets ou aux êtres, non en tenant compte des propriétés naturelles de ces choses ou êtres, mais par une pure *convention sociale* : et il considère donc que les mots sont des *symboles arbitraires* (terme qui correspond en fait à ce que nous avons appelé *signes*, dans le chapitre initial du cours).

Mais, cela étant admis, il s'agissait aussi d'assurer que la connaissance scientifique est possible, c'est-à-dire d'une part que le langage peut exprimer ou traduire la vérité ou la réalité du monde extérieur, d'autre part et corrélativement, que tous les humains peuvent accéder, de la même manière, à cette connaissance scientifique, et donc attribuent la même signification aux propositions ou phrases qui expriment cette connaissance (nécessité d'une *intercompréhension*).

1.2. La théorie du langage, comme "fidèle messager" de la connaissance du monde (Livre II de l'*Organon*, intitulé *De l'interprétation*)

a) Le statut du monde

Comme Platon, Aristote conçoit le monde extérieur comme une entité stable et immobile, qui est composée d'objets et d'êtres qui ont des propriétés (une essence) réelles, ou indépendantes des jugements humains individuels. Sur la base de ses travaux de physique et de botanique notamment, il ajoute à cela que les objets et les êtres sont organisés en événements et en actions qui ont leur "logique" propre ou naturelle, c'est-à-dire une logique qui est elle aussi indépendante des jugements individuels, ou encore qui précède nos jugements et que ces derniers tentent, plus ou moins habilement, de retrouver.

b) Le statut des mots

“Les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis par la voix. Et de même que l'écriture n'est pas la même chez tous les hommes, les mots parlés ne sont pas non plus les mêmes, bien que les états de l'âme dont ces expressions sont les signes immédiats soient identiques chez tous, comme sont identiques aussi les choses dont ces états sont les images.” (Aristote, *De l'interprétation*, 16a ; c'est nous qui soulignons)

- Les mots sont des combinaisons de sons, qui, dans une communauté donnée, sont attribuées conventionnellement à des objets ou à des êtres ; comme, dans les différentes langues, il existe des mots différents pour exprimer une même réalité, ces mots sont arbitraires, ou encore constituent des symboles (des *signes*, dans notre terminologie).

- Mais toute combinaison de sons ne constitue pas nécessairement un mot ; pour qu'elle soit un mot, il faut qu'elle ait un sens (pour prendre des exemples du français, *arépage* est une combinaison de sons qui ne constitue pas un mot, alors qu'*aréopage* est un mot, parce qu'il a un sens ("réunion de savants")).

- Un mot a un sens si il correspond à une chose qui existe réellement. Dans le *logos* humain, les mots sont les *fidèles images* (les "signes immédiats") de choses qui existent réellement. Donc, même s'ils sont conventionnels dans leur structure sonore, les mots n'existent que parce qu'ils sont des images de choses existantes. Dans cette conception, *martien*, par exemple, ne serait pas un mot (n'aurait aucun sens), si l'on considère que les martiens n'existent pas.

- Les mots isolés ne permettent pas de dire le vrai ou le faux ; *homme* ou *blanc* sont des mots qui ont un sens, mais qui ne sont ni vrais ni faux. Le problème de la vérité ou de la fausseté ne se pose que dans les phrases ou les propositions.

c) Le statut des propositions (ou des phrases)

- Une phrase est constituée par la mise en relation entre (au moins) un nom et un verbe (relation prédicative) : *cet homme mange*.

- Tout comme les mots ont un sens, s'ils sont des images d'objets qui existent réellement, les phrases ont une *signification* qui est *vraie*, si elles sont des fidèles images d'événements qui existent réellement ; elles ont une signification fautive, si elles sont des images d'événements qui n'existent pas.

- La structure des phrases vraies (leur organisation syntaxique ; la place des mots et les relations qui existent entre eux) est donc une image de la structure des événements ou des actions qui existent réellement dans le monde ; dans cette optique, *la structure linguistique des phrases vraies est un reflet de la structure logique des événements du monde*.

- La formule qui précède est d'une importance capitale, parce qu'elle va constituer la base sur laquelle vont s'effectuer les réflexions sur le langage pendant une vingtaine de siècles (du IV^e avant notre ère au XVII^e). Alors que Platon avait tenté de démontrer que c'était au niveau des mots (en l'occurrence des noms) qu'existait une relation naturelle (ou essentialiste) entre le plan du monde et celui du langage, Aristote, lui, reconnaît que les mots n'ont aucun rapport naturel avec les objets qu'ils désignent (ce sont donc des *signes*, témoignant d'une relation *conventionnelle* avec les objets), mais il *déplace* la relation d'essentialité ou de naturalité au niveau des phrases vraies : la structure de ces phrases serait *analogue* à la structure des événements ou actions du monde, et elle exprimerait donc l'*essence* de ces événements ou actions externes.

d) Conséquences grammaticales et didactiques de cette position

- Pour Aristote, tout honnête homme peut faire la distinction entre, d'une part les mots qui ont un sens et les phrases qui sont vraies, d'autre part les combinaisons de sons qui ne sont pas des mots (et n'ont pas de sens) et les phrases qui sont fausses.

- Le travail grammatical ne concerne que les phrases vraies, et dans la mesure où l'on admet qu'il existe une similitude entre la structure syntaxique d'une de ces phrases et la structure de l'événement du monde qu'elle exprime, alors on peut décrire cette structure syntaxique en tenant compte des caractéristiques de l'événement auquel la phrase renvoie. Cette position sera adoptée par la plupart des grammairiens, et elle explique une des caractéristiques (critiquée) de l'ensemble des grammaires dites *traditionnelles* : celles-ci définissent des notions syntaxiques en mélangeant le niveau de ce qui est observable dans une phrase (niveau du Représentant) et celui des propriétés de l'événement désigné par celle-ci (niveau du Représenté) : lorsqu'on affirme, par exemple, que "le sujet d'une phrase désigne l'être animé qui accomplit l'action exprimée par le verbe", les notions de "sujet" et de "verbe" désignent des réalités observables dans la phrase (le sujet est porteur du cas nominatif en grec ; le verbe se reconnaît à sa terminaison), alors que les notions d'"être animé" ou d'"action" ont trait à des caractéristiques de l'événement exprimé par la phrase.

- Au plan didactique, ou au plan de l'enseignement, si l'on admet que les phrases vraies traduisent fidèlement la logique du monde, on peut admettre également que pour connaître ce monde, il suffit de connaître les phrases qui en parlent ; il n'est pas nécessaire en conséquence d'aller observer et analyser les propriétés du monde. C'est ce qu'on qualifie d'attitude *verbaliste* (pour connaître le monde, il suffit de bien connaître les phrases ou les discours qui en parlent), et cette attitude sera notamment adoptée ultérieurement dans le cadre de la démarche que l'on qualifie de *scolastique* (cf. II.C. plus loin).

2. Une approche des discours comme instruments de communication

Cette autre approche du langage est surtout développée dans deux ouvrages "tardifs" d'Aristote (entre -330 et sa mort en -322), *La Poétique* et *La Rhétorique*. Dans ces deux ouvrages, l'auteur considère d'abord que le discours constitue une *activité pratique humaine* spéciale (on l'appellerait aujourd'hui une "activité langagière") destinée à influencer d'autres humains, à exercer un effet sur eux. Et il considère en outre que le rôle majeur de ces discours est de "montrer" ou de "faire voir" des aspects de l'activité humaine en général (ou "activité non langagière") : - montrer des personnages qui agissent dans certaines situations historiques ou fictives (c'est ce qui se passe dans les récits ou les narrations analysés dans *La Poétique*) ; -

mettre en scène des raisonnements humains à propos d'un problème donné (c'est ce qui se passe dans les argumentations analysées dans *La Rhétorique*). Cette approche met ainsi en évidence le caractère "dédoublé" des pratiques verbales que constituent les discours : ceux-ci constituent une activité particulière (utilisant le langage) qui porte sur, ou qui décrit, les activités humaines en général.

Dans les trois thèmes que nous allons extraire de ces deux ouvrages, les éléments d'analyse, les concepts utilisés et les classements proposés sont présentés tels qu'Aristote les a formulés, mais il faut rappeler que cet auteur a tenté de faire une synthèse des connaissances disponibles à son époque, et qu'il s'est donc inspiré de nombreux travaux qui avaient été réalisés, sur ces mêmes thèmes, par divers philosophes qui l'avaient précédé.

2.1. La différenciation des *genres des discours*

Comme ses prédécesseurs, Aristote a procédé à une distinction et à un classement des *sortes de discours* différents qui pouvaient être produits par les humains (sortes que l'on qualifierait aujourd'hui de *genres de discours* et/ou de *genres de textes*), et cette démarche était essentiellement fondée sur un critère d'utilité : à quoi servent ces discours ? ou encore, quels sont les aspects de l'activité humaine générale que ces discours "montrent" ou "font voir" ?

- La distinction la plus générale oppose les *discours poétiques* (que l'on qualifierait aujourd'hui de "récits" ou de "narrations") qui font voir des personnages agissant dans une situation donnée, et les discours *rhétoriques* (que l'on qualifierait aujourd'hui de "discours théoriques" ou de "discours argumentatifs") qui font voir des raisonnements humains à propos d'un thème ou d'un problème donné.

- A l'intérieur des genres poétiques, Aristote distingue, par exemple : - la *comédie* qui met en scène des hommes "bas" et des actions "laidés" ; - la *tragédie* qui met en scène des humains accomplissant des actions "nobles", qui se déroulent sur une période brève (en principe l'unité de temps que constitue la journée) ; - l'*épopée* qui met en scène également des actions nobles, mais qui sont plus complexes et qui se déroulent sur une longue période de temps (cf. *La Poétique*, 49a et 49b).

- A l'intérieur des genres rhétoriques, Aristote distingue : - les discours *épidictiques*, qui évoquent des problèmes de beauté ou de laideur, et visent à adresser des louanges ou des blâmes ; - les discours *judiciaires*, qui concernent ce qui est juste ou injuste et qui servent à l'accusation ou à la défense ; - les discours *délibératifs* qui évoquent ce qui est utile et ce qui est inutile, et qui servent à exhorter ou à dissuader les humains de se conduire de telle ou telle manière (cf. *La Rhétorique*, 1014a et 1014b).

2.2. La finalité cognitive des discours

Dans l'optique d'Aristote, les discours doivent jouer un rôle *moral ou éthique*. Les genres poétiques montrent des actions bonnes ou mauvaises et ils montrent aussi pourquoi les humains agissent de telle et telle manière (fonction de *mimésis* de l'activité humaine) ; en écoutant un discours poétique, les récepteurs *comprennent* les motivations et les intentions de actions bonnes "mimées", et celles-ci constituent des *modèles* qu'ils peuvent *apprendre*, et dont ils peuvent se servir pour organiser leurs propres actions. De la même manière, les discours rhétoriques constituent des modèles que les récepteurs peuvent imiter, pour apprendre à élaborer des *raisonnements* ayant trait à des problèmes d'esthétiques (discours épidictiques), à des problèmes de droit (discours judiciaires) ou à des problèmes d'utilité sociale (discours délibératifs).

2.3. La structure interne des discours

Aristote a, plus ou moins explicitement, jeté les bases d'une analyse des règles d'organisation interne des discours. S'agissant des discours poétiques, il a montré que ceux-ci devaient présenter une action complète ou cohérente et qu'ils étaient, pour cette raison, construits selon un plan comprenant trois phases : - une situation de départ ; - un certain nombre d'événements qui perturbent cette situation et qui posent des problèmes (nécessité d'un suspens) ; - une situation finale qui résout les problèmes et qui produit chez les récepteurs un sentiment de soulagement, de libération (*catharsis*). S'agissant des discours rhétoriques, il a montré que ceux-ci étaient également organisés en trois phases : - l'exposé du problème (*prémises*) ; - le développement d'*arguments* et la contestation éventuelle de contre-arguments, appuyés par des *exemples* ou par des "*lieux communs*" ; - une *conclusion* résolvant le problème sur la base des arguments.

2.4. Le destin de cette partie de l'œuvre

Ces éléments de *Poétique* et de *Rhétorique* ont été exploités, de manière assez médiocre et appauvrissante, par l'enseignement scolastique du Moyen Age (cf. C., plus loin), puis par les programmes scolaires jusqu'à la moitié du XXe. C'est en référence à l'analyse aristotélicienne de la structure des discours qu'ont notamment été élaborés les plans scolaires des "rédactions" (relevant du récit) et des fameuses "dissertations" (relevant des discours argumentatifs). Mais il a fallu attendre le XXe pour que soit redécouverte toute la richesse et la subtilité des analyses proposées dans ces deux ouvrages, et cette redécouverte a joué un rôle déterminant dans le développement des *sciences du discours*, dans la seconde moitié de ce même XXe (Sciences des discours qui seront abordées dans le chapitre V du cours).

3. Les premiers travaux de grammaire

Chez Platon et les philosophes qui l'ont précédé, il n'y avait pas d'analyse des différentes sortes de mots utilisés dans une langue, et les réflexions portaient surtout sur les noms d'objets ou de personnes, de telle sorte qu'existait une confusion permanente entre les noms et les mots (en fait, tous les mots étaient traités comme des noms). Aristote, lui, s'est intéressé à l'organisation des phrases ou propositions et a tenté de distinguer les différentes sortes de mots qui y apparaissent, sortes de mots qualifiés tantôt de "catégories grammaticales", tantôt de "parties du discours". Et ce travail a été prolongé et développé ensuite par de nombreux grammairiens grecs ou latins ; ceux-ci ont réalisé un travail considérable, dont nous ne pourrions retenir que quelques tendances générales.

3.1. Quelques éléments de grammaire chez Aristote

- Aristote a tenté d'identifier les sortes d'éléments ou de parties du discours qui se situaient au niveau du Représentant (qu'il qualifiait de niveau de l'*expression*). Il a distingué et défini ainsi : a) les *sons* (voyelles et consonnes) qui n'ont pas en eux-mêmes de sens ; b) les *syllabes* (articulations de consonnes et de voyelles), qui n'ont pas non plus en elles-mêmes de sens ; c) les *lettres* qui reproduisent les différents sons ; d) les *conjonctions* (ensemble qui regroupe ce que l'on appelle aujourd'hui les prépositions et les conjonctions ; en français : *à, pour, si, parce que,* etc.), qui sont utiles pour organiser une phrase, mais qui n'ont pas, en elles-mêmes, de sens complet ; e) les *noms*, qui sont des "composés de sons" ayant un sens complet, mais qui ne fournissent pas d'idée de temps (Aristote distinguait aussi des noms propres et des noms communs, des noms simples et des noms composés, et il incluait dans cette catégorie ce que l'on qualifie aujourd'hui d'adjectif) ; f) les *verbes*, "composés de sons" ayant un sens complet et

fournissant une idée de temps ; g) les *cas*, c'est-à-dire les différentes terminaisons de noms (que l'on qualifiera plus tard de *nominatif*, *accusatif*, *datif*, *génitif*, etc.) ; les *modes* d'expression, comme les structures interrogatives, impératives, etc.

- Par ailleurs, au plan syntaxique, Aristote considérait, comme nous l'avons noté (cf. B.1.2.c, plus haut), que toute phrase (ou "énoncé" ou "proposition") était construite sur la base d'une relation entre un nom et un verbe (*relation prédicative*). Et il considérait en outre que les noms et les verbes, s'ils avaient un sens, n'étaient en eux-mêmes ni vrais ni faux, alors que la phrase avait une *signification*, c'est-à-dire qu'on pouvait la considérer comme vraie ou comme fausse.

3.2. D'autres grammairiens grecs

- Les *Stoïciens* (disciples de Zénon d'Elée, et plus ou moins contemporains d'Aristote), ont élaboré des éléments de grammaires assez semblables. Au plan des catégories ou des parties du discours, ils retenaient notamment les noms, les verbes et les conjonctions, comme chez Aristote, et y ajoutaient les *arora*, catégorie résiduelle composée de ce que l'on qualifie aujourd'hui d'*article*, de *pronom personnel* et de *pronom relatif*. Ces grammairiens ont développé surtout l'analyse des fonctions remplies par les terminaisons des noms ou des verbes ; pour les premières, expression du *genre*, du *nombre* et du *cas* ; pour les secondes, expression des *modes* et des *temps*.

- Plus tard, entre la moitié du IIe et le début du Ie avant notre ère, une véritable école de grammaire s'est formée à Alexandrie, et ses deux représentants les plus connus sont Denys de Thrace et Apollonius Dyscole. Le premier a développé l'analyse des parties du discours et distinguait les *noms*, les *verbes*, les *adverbes*, les *participes*, les *articles*, les *pronoms*, les *prépositions* et les *conjonctions* ; il a par ailleurs élaboré une syntaxe de la langue grecque qui a malheureusement disparu. Le second est célèbre précisément pour sa *syntaxe du grec*, exposée dans un traité de 500 pages. Ce travail tente d'analyser les *règles* de composition des phrases (ordre des mots, utilisation des cas, des prépositions, des conjonctions, etc.), et il est caractérisé par son caractère à la fois *descriptif* et *normatif* ; construite pour l'enseignement de la langue, cette grammaire visait certes à décrire l'organisation de la langue grecque telle qu'elle était, mais surtout à recommander aux élèves l'utilisation de formes, de tournures qui soient "bonnes" ou "élégantes".

3.3. Les grammairiens romains

Au cours de leur conquête du bassin méditerranéen, les Romains ont découvert (entre autres œuvres) les travaux des Stoïciens et des Alexandrins et ceux-ci ont été exploités et développés par de multiples grammairiens, dont notamment Varron, Donat et Priscien. Les travaux de ces auteurs portaient sur la langue latine, qu'ils analysaient également dans une perspective didactique, c'est-à-dire pour enseigner aux élèves à bien parler cette langue. Varron est l'auteur du *Traité De lingua latina* (-44) ; 5 volumes (sur 25) de ce *Traité* nous sont parvenus ; ils traitent des parties du discours et des règles de formation des mots (morphologie). Bien plus tard, Donat (IVe siècle) a procédé à un travail d'analyse des textes des grands auteurs des siècles précédents (Virgile, Cicéron, etc.) et a établi des listes de tournures stylistiques recommandées, ainsi que des listes de fautes courantes trouvées chez ses élèves. Dans ses *Institutiones grammaticae*, Priscien (Ve siècle) a enfin établi une grammaire très complète du latin qui servira de référence pour l'enseignement de cette langue jusqu'au XVIIe au moins. Une des caractéristiques de ce travail est notamment l'établissement des "tableaux de déclinaison" (*rosa, rosae, rosae, rosam, rosarum, rosis*) et surtout des "tableaux de conjugaison" : pour un verbe donné, sont présentés les modes (indicatif, subjonctif, impératif, etc.) et les temps (présent, futur, parfait, etc.) qu'il peut prendre,

et pour chacun des temps d'un mode sont présentées, en colonnes, les formes que prend le verbe en fonction des personnes (*j'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment*).

4. La querelle entre analogistes et anomalistes

Le développement des études grammaticales a, dès l'époque des Stoïciens, engendré une nouvelle "querelle", qui a longuement été présentée et discutée par Varron. Celle-ci concernait en fait la crédibilité ou la validité de la thèse d'Aristote énoncée plus haut (cf. B.1.2.c) : *la structure linguistique des phrases (vraies) est un reflet de la structure logique des événements du monde*.

4.1. Les enjeux du débat

- Un premier aspect du débat portait sur les caractéristiques de l'organisation d'une même langue (du grec ou du latin). Pour les *analogistes* (supporters d'Aristote), on pouvait identifier un nombre limité de règles ou de lois générales, applicables à la composition des différents mots (exemple : tout verbe au futur est formé d'un radical et d'une terminaison x), et à l'organisation des mots dans la phrase (exemple : une phrase interrogative est composée selon l'ordre x ; une phrase déclarative selon l'ordre y). Les *anomalistes* leur rétorquaient que toutes ces règles comportaient de multiples exceptions, et qu'en réalité il n'existait pas de lois grammaticales générales ; pour eux, les langues fonctionnaient de manière "désordonnée" et "imprévisible", et se caractérisaient par diverses manières de former un verbe au futur, diverses manières de construire une phrase déclarative ou interrogative, etc.

- Un second aspect avait trait à la comparaison des langues. En même temps que les conquêtes de l'Empire se développaient, les Romains rencontraient de nouvelles peuplades, parlant des langues très diverses, et certains grammairiens tentaient de décrire ces autres langues (Flavius Josèphe a, par exemple, décrit diverses langues de l'Europe occidentale de l'époque et c'est à lui que l'on doit notamment les premières analyses de la langue basque). Et ces découvertes remettaient en question la thèse d'Aristote et des analogistes : si les structures des langues humaines sont à ce point différentes, même lorsqu'elles servent à décrire un seul et même événement, comment peut-on encore soutenir que la structure d'une phrase est un fidèle reflet de la structure de l'événement décrit ?

4.2. La "solution" de Jules César

Si Varron n'a pas vraiment pris parti dans ce débat, Jules César, lui, a tenté d'y mettre un terme, en publiant (en -30 environ) un petit texte intitulé *Analogie*. Texte à la fois politique et linguistique qui, comme l'indique le titre, soutient que la langue comporte des règles générales et que celles-ci reflètent la structure du monde. Pour "régler" le problème posé par la diversité des langues, César affirme que seul le latin a la capacité de refléter les structures du monde, ou encore que c'est la *seule langue apte à exprimer les connaissances humaines*. Et cet argument "théorique" a bien évidemment été utilisé pour justifier la politique romaine d'unification linguistique, c'est-à-dire la volonté d'*imposer* le latin à tous les peuples de l'univers.

C. De la chute de l'Empire romain à la Renaissance

Cette longue période reste assez mal connue, de manière générale, et bien entendu aussi pour ce qui concerne les conceptions du langage qui y ont été développées. D'une part, les turbulences politiques qui ont caractérisé les siècles ayant suivi la chute de l'Empire romain ont fait en sorte que la plupart des écrits de cette période ont disparu ; d'autre part, l'Eglise a exercé un contrôle de plus en plus sévère sur les idées philosophiques ou "scientifiques", pour s'assurer que celles-ci étaient bien conformes à ses dogmes. Nous n'évoquerons dès lors, très brièvement, que trois aspects de cette période.

1. Des travaux de grammaire complexes et méconnus

Divers auteurs ont réalisé des travaux de grammaire inspirés de Donat et Priscien, ainsi que de la conception du langage qui avait été développée par (Saint-) Augustin (IV^e et V^e), et deux courants importants doivent être signalés : - le courant de la grammaire *spéculative*, qui, dans la tradition aristotélicienne, considérait les structures du langage comme un miroir (*speculum*) reflétant une vérité du monde qui n'était en elle-même pas directement accessible ; - les travaux des *modistes*, qui définissaient le langage comme un système de *signes*, et qui concevaient ces signes comme des produits d'un travail d'attribution de signification (*modus significandi*) fournissant une "enveloppe rationnelle" à des objets ou à des propriétés réelles (*modus essendi*), elles-mêmes immédiatement intelligibles par les humains (*modus intelligendi*).

L'approche des modistes était particulièrement novatrice, et elle sera reprise et développée bien plus tard (XX^e), dans le cadre de certaines théories de l'énonciation que nous aborderons au chapitre IV de ce cours, mais les textes qui la présentent sont éminemment complexes, notamment parce qu'ils combinent en permanence des considérations théoriques ou techniques ayant trait au langage à des considérations spirituelles ou religieuses.

2. L'instauration de la démarche scolastique

En même temps que son pouvoir s'étendait, l'Eglise a soutenu que l'on disposait désormais d'un savoir complet sur le monde (que la science était "achevée") ; ce qui impliquait qu'il était inutile de poursuivre le travail de réflexion philosophique ou "scientifique" (d'où la situation "difficile" dans laquelle se trouvaient les grammairiens qui viennent d'être évoqués) ; et ce qui conduisait à mettre l'accent sur les démarches *didactiques*, c'est-à-dire sur la transmission des savoirs existants, tels qu'ils étaient présentés dans les ouvrages écrits en latin (seule langue considérée comme apte à codifier les connaissances - cf. la thèse de Jules César).

- La didactique médiévale se caractérisait d'abord par le *verbalisme*. Dans son principe (cf. Aristote), cette attitude consiste à affirmer que les textes reflètent la vérité du monde, et qu'en conséquence l'enseignement doit être *livresque* : il faut lire les textes et mémoriser leur contenu, plutôt que de tenter de découvrir et de connaître le monde "directement" (sans le filtre des textes). L'Eglise a radicalisé cette attitude, en affirmant que les savoirs vrais se trouvaient dans un ensemble déterminé de textes : ceux de certains auteurs grecs traduits en latin (Aristote en particulier) ; ceux de certains auteurs romains ; et surtout ceux des *Pères de l'Eglise* (Augustin, Anselme, Thomas, etc.). L'enseignement devait se faire sur la base de cet ensemble restreint, et les autres textes, considérés comme "mauvais", non seulement n'étaient pas enseignés, mais étaient censurés (*mis à l'Index*).

- Pour prendre connaissance de ces textes, il fallait connaître le latin, et a donc été mise en place une démarche d'enseignement de cette langue que l'on qualifie de *scolastique*. Celle-ci se fondait sur les grammaires alors disponibles : - les élèves devaient d'abord lire et *mémoriser* les règles qui y étaient énoncées ; - ils réalisaient ensuite divers *exercices d'application* de ces règles dans de courtes phrases, puis entreprenaient des activités plus complexes de rédaction de textes latins (*thèmes*) ; - ils pouvaient enfin procéder à la *lecture* des textes d'auteurs et accéder ainsi aux connaissances qui y étaient contenues.

3. Des contestations quand même

Si les positions qui viennent d'être évoquées étaient nettement dominantes, elles ont cependant aussi fait l'objet de contestations épisodiques, que l'on peut regrouper en deux thèmes.

a) Contestation du statut accordé au latin.

- A la chute de l'Empire romain, divers "barbares" ont considéré que leur propre langue était aussi "digne" que le latin ; ils l'ont donc analysée et ont élaboré sur cette base des alphabets spécifiques (les écritures *ogamiques* pour les Celtes, *runiques* pour les Germains, etc.). Si la plupart de ces travaux ont ensuite été abandonnés sous l'effet de l'évangélisation et de la mainmise progressive de l'Eglise, ils ont parfois été poursuivis ; au IXe, les slaves ont par exemple développé l'écriture dite *cyrillique* (inventée par les deux frères Cyrille et Méthode) et contesté les attitudes verbalistes et scolastiques, ce qui a contribué au Schisme entre l'Eglise byzantine et l'Eglise romaine.

- Au cours du Moyen Age, les langues européennes se sont diversifiées et ont connu une évolution propre, certaines d'entre elles conservant une base latine (provençal, occitan, français, italien, espagnol, etc.), d'autres des bases germaniques (allemand, anglais, flamand, etc.). Ces langues parlées étaient considérées comme "vulgaires" (produites par le *vulgus* ou peuple) alors que le latin restait la langue de l'élite et du savoir. Mais dès le XIVe et le XVe, divers auteurs (le poète Dante notamment) ont commencé à écrire en langue vulgaire et ont tenté de démontrer que ces langues étaient aussi "nobles" que le latin, qu'ils considéraient comme une langue désormais "morte" ou "artificielle".

b) Contestation de la démarche verbaliste

A cette même époque, certains savants ont contesté la thèse selon laquelle la science était "achevée", et considéré que s'il était certes utile de lire les livres existants, il y avait lieu surtout d'aller "regarder le monde", de l'expérimenter directement. Un des propos du fameux ouvrage d'U. Eco, *Le nom de la rose*, est de mettre en scène un enquêteur qui soutient cette position, contre les gardiens des livres de la mythique Bibliothèque.

D. La Renaissance et la "Grammaire de Port-Royal"

1. Le contexte de la Renaissance

Les deux types de contestations qui viennent d'être évoquées se sont considérablement amplifiées dès la fin du XVe. En raison d'une part de la découverte de l'ampleur et de la qualité des œuvres de l'Antiquité grecque et latine (grâce à la voie arabo-hispanique, de multiples textes ont "réapparu", et par ailleurs la censure de l'Eglise s'est atténuée). En raison d'autre part d'importantes évolutions économiques, politiques, culturelles et philosophiques.

1.1. L'émergence des langues modernes

- Au fractionnement politique qui caractérisait le Moyen Age, a progressivement succédé une démarche de *centralisation* du pouvoir, qui a conduit à la constitution des grandes nations européennes (l'Angleterre, l'Espagne et la France d'abord, l'Allemagne et l'Italie ensuite). Ce processus s'est notamment traduit par la promotion d'une des multiples langues vulgaires parlées dans ces nations, au rang de *langue officielle* ou *langue d'Etat*. En France, par exemple, François Ier a promulgué l'Edit de Villers-Cotterêts (1539) qui impose sa propre langue (le français) comme langue de tous les actes politiques ou judiciaires du Royaume.

- Simultanément, les poètes et les auteurs dramatiques ont abandonné le latin et écrit en langue vulgaire, et cette démarche a notamment conduit à l'élaboration de grandes œuvres classiques, comme celle de Shakespeare dès la fin du XVIe, ou celles de Corneille, Molière et Racine au XVIIe. Un mouvement analogue s'est développé dans le domaine philosophique et scientifique, même s'il a été plus lent ; Descartes est notamment l'un des premiers philosophes à avoir écrit son œuvre en langue vulgaire (le français).

- Les langues autrefois considérées comme vulgaires sont donc progressivement devenues des langues officielles (contribuant à assurer l'identité d'une nation), des langues de culture et des langues aptes à exprimer les savoirs philosophiques et scientifiques. Outre qu'il réduisait objectivement le rôle du latin, ce processus conduisait inéluctablement à une remise en cause de la thèse centrale d'Aristote : - ces langues (désormais) *modernes* ont des structures qui diffèrent de celles du latin et qui diffèrent entre elles ; - elles sont d'autre part aptes à codifier les savoirs humains à propos du monde, savoirs qui sont communs ou universels ; - comment peut-on dès lors encore soutenir que "les structures d'une (seule) langue peuvent refléter fidèlement les structures du monde" ?

1.2. Le développement des sciences expérimentales

A cette période, de nombreux progrès, de nombreuses découvertes ont été réalisées, qui ont conduit à contester définitivement la thèse selon laquelle la science était achevée, et qui ont conduit au développement de démarches de recherche, d'expériences, dans les domaines de la physique, de la physiologie, de l'anatomie, etc., démarches qui condamnaient définitivement aussi l'attitude verbaliste.

1.3. L'émergence d'une *philosophie du sujet*

"Je pense, donc je suis". Cette formule fameuse du *Discours de la Méthode* (1637) de Descartes est décisive, en ce qu'elle entraîne la dissociation du *logos* antique.

- Selon la formule de Platon (cf. B.1.3), le terme de *logos* désigne à la fois le langage et la pensée, considérés comme une seule et même réalité. En conséquence, les analyses du statut du langage de l'Antiquité et du Moyen Age ne distinguaient en fait que deux niveaux : d'une part le monde extérieur ; d'autre part le *logos*.

- A partir de Descartes et de sa mise en évidence de l'autonomie du sujet pensant et connaissant, se mettent en place des réflexions qui distinguent désormais *trois niveaux* : - d'abord le niveau du monde extérieur, comportant des objets et des événements organisés ; - ensuite le niveau du sujet

humain, doté de capacités de pensée lui permettant de construire des connaissances à propos du monde ; - enfin le niveau de la langue, qui traduit ou exprime ces connaissances élaborées par les humains.

2. *L'élaboration de la Grammaire de Port-Royal*

A la moitié du XVII^e, un ensemble de savants (adhérant au mouvement janséniste) se sont réunis à l'Abbaye de Port-Royal et ont entrepris des travaux philosophiques, scientifiques et linguistiques. Dans ce dernier domaine, ils ont en quelque sorte tenté d'élaborer un *compromis* qui visait à préserver certains aspects au moins de la thèse d'Aristote ("les structures de la langue reflètent les structures du monde"), tout en tenant compte des contestations et évolutions qui viennent d'être évoquées : changement de statut des langues modernes, émergence des sciences expérimentales, émergence de la philosophie du sujet.

2.1. Les grammaires de Lancelot

Les "Messieurs de Port-Royal" avaient fondé les *Petites Ecoles* dans lesquelles étaient enseignées notamment diverses langues modernes. Et pour cet enseignement, Claude Lancelot avait élaboré quatre grammaires (du latin, du grec, de l'italien, de l'espagnol). Démarche unique pour l'époque, et ce à un double titre : - pour la première fois, un même auteur rédigeait des grammaires de langues différentes, ce qui l'amenait nécessairement à comparer leurs structures respectives ; - pour la première fois, cet auteur décrivait ces langues en utilisant une autre langue (le français), qui constituait ainsi ce que l'on qualifierait aujourd'hui de "métalangage" général. Ce travail a de la sorte conduit Lancelot à établir avec précision les similitudes (les éléments *communs*) et les différences (les éléments *spécifiques*) des cinq langues concernées.

2.2. *La logique ou l'art de penser* d'Arnauld et Nicole (1662)

Antoine Arnauld et Pierre Nicole ont élaboré un "Manuel de logique", qui était destiné à l'enseignement dans les Petites Ecoles, mais qui avait aussi l'ambition de servir d'appui aux démarches scientifiques ou expérimentales naissantes, que ces deux auteurs soutenaient fermement : ce manuel proposait en fait une manière nouvelle de conceptualiser et d'organiser les connaissances issues de ces démarches.

- Comme l'indique le titre de l'ouvrage, en raison de l'émergence de la philosophie du sujet (cf. 1.3., plus haut), le *statut même de la logique avait changé* : - depuis Aristote, celle-ci pouvait être définie comme le système des *règles organisant les objets du monde*, tels qu'ils sont, ou indépendamment de la connaissance qu'en ont les sujets humains, - dans l'ouvrage d'Arnauld et Nicole, la logique est définie au contraire comme le *système des opérations de l'esprit*, c'est-à-dire comme l'ensemble de ce que l'on appellerait aujourd'hui les *opérations cognitives* qu'utilise un humain pour connaître le monde extérieur.

- L'ouvrage décrit notamment trois catégories d'opérations de l'esprit : - *concevoir*, c'est-à-dire se faire des idées, des concepts à propos des objets extérieurs et/ou de leurs propriétés : "la terre", "un carré", "ce qui est grand", "ce qui est beau", etc." ; - *juger*, c'est-à-dire affirmer l'existence d'une certaine relation entre deux idées au moins : "la terre est grande" ; "ce monument est beau",

etc. ; - *raisonner*, c'est-à-dire combiner entre eux deux ou plusieurs jugements, par exemple sous la forme d'un syllogisme : “Toute vertu est louable” ; “la patience est une vertu” ; “donc la patience est louable”.

- Pour les auteurs, l'*opération de jugement est fondamentale*, d'une part parce que les humains ne se contentent jamais de concevoir, mais qu'ils jugent immédiatement les choses, d'autre part parce que le raisonnement n'est qu'une combinaison de jugements.

- Ces jugements s'expriment par les phrases ou les *propositions* de la langue. La structure d'une proposition se manifeste clairement lorsqu'y est utilisé un verbe d'état (exemple : “La terre est ronde”) : elle comporte alors une partie que l'on peut qualifier de *sujet* (c'est l'objet sur lequel porte le jugement : “la terre”), une partie que l'on peut qualifier d'*attribut* (c'est la propriété attribuée à cet objet : “ronde”), et un élément qui exprime la relation ou l'acte de juger : “est”. Dans cette conception, les autres sortes de propositions (exemples : “Pierre travaille” ou “Pierre lit un livre”) ont en fait la même structure, bien qu'on y observe une sorte de fusion entre l'élément de relation et l'attribut ; pour les théoriciens de Port-Royal, les deux exemples évoqués doivent être analysés comme “Pierre est travaillant” et “Pierre est lisant un livre”).

2.3. La grammaire générale et raisonnée (GGR) d'Arnauld et Lancelot (1660)

Même si la *Logique* a été publiée après la *Grammaire*, ces deux ouvrages ont été élaborés simultanément, et la *GGR* visait en réalité à combiner les résultats des travaux de description des langues conduits par Lancelot aux résultats des travaux de logique qu'Arnauld conduisait avec Nicole. Plus précisément, cette grammaire devait être *générale*, c'est-à-dire mettre en évidence les structures qui sont communes à toutes les langues (résultats du travail préalable de Lancelot), et cette généralité devait être exprimée dans des termes logiques ou *raisonnés* (résultats du travail préalable d'Arnauld).

a) Une description grammaticale du français

Cette démarche commune a abouti à une *Grammaire du français* extrêmement riche et détaillée, qui analyse les différentes unités (nom, verbe, pronom, article, préposition, conjonction, temps des verbes, etc.), les relations entre certaines unités (entre l'article et le nom ; entre le verbe et les temps du verbe, etc.) et les règles organisant l'ordre des unités dans une proposition. Et comme dans toutes les grammaires depuis l'Antiquité, cette démarche était à la fois *descriptive* (analyser la langue telle qu'elle est) et *prescriptive* (recommander aux élèves l'emploi de certaines structures, au détriment d'autres, jugées moins “bonnes”).

b) Une nouvelle conception du statut du langage et des langues

Mais ce travail a aussi et surtout proposé un *nouveau schéma* des relations entre langage et monde, qui comporte désormais quatre niveaux.

b1) Niveau du monde extérieur

Depuis les travaux de Galilée notamment, la conception de l'univers extérieur s'était profondément modifiée : à titre d'exemple, il est admis désormais que la terre est ronde et, en plus, qu’elle tourne”. En raison de l'émergence de la philosophie du *sujet*, on considère cependant que cette réalité du monde (ce que l'on appellera plus tard le “monde en soi”) n'est pas directement “lisible”, qu'elle n'est accessible qu'au travers des connaissances et des opérations cognitives humaines. En conséquence, le langage n'est plus considéré comme étant en rapport

direct avec le monde (comme ayant des structures reflétant celles du monde - cf. Aristote), mais comme étant en rapport avec les opérations cognitives des humains ; en d'autres termes, si l'on pose un niveau du monde extérieur, parce que ce monde existe, on considère qu'il ne doit plus être pris en compte lorsqu'on analyse le statut du langage.

b2) Niveau du fonctionnement cognitif des sujets

C'est le niveau des *opérations de l'esprit* telles qu'elles sont définies dans la *Logique* : les humains ont des *idées*, qui sont en quelque sorte les unités de la pensée ; ces unités sont organisées sous forme de *jugements*, simples ou complexes (raisonnements) ; ces jugements consistent à poser un élément (une unité à juger) et à attribuer à cet élément une propriété, statique ("être grand") ou dynamique ("travailler", "lire un livre").

b3) Niveau des structures générales et universelles du langage

- Sur la base des travaux comparatifs de Lancelot, a été posée la thèse de l'existence d'un *niveau général et universel d'organisation des propositions des langues*, qui est celui des règles organisant les rapports entre les mots ayant fonction de *sujet*, d'*attribut*, et d'*élément de relation* (plus d'autres fonctions que nous ne pourrions décrire ici). Selon cette position, on doit pouvoir identifier, dans toute langue, une organisation syntaxique de base (le sujet, suivi du verbe relateur, lui-même suivi d'un attribut), organisation qui est donc commune ou universelle, ou encore qui caractérise *le langage* humain.

- Cette première thèse est complétée par une seconde, qui est capitale : *ces structures linguistiques universelles sont un reflet direct des opérations de pensée des humains*, en l'occurrence de leurs opérations de jugement. C'est dans cette thèse que se manifeste la volonté de conserver un aspect au moins de la théorie d'Aristote, à savoir le principe même du *reflet* (les structures des langues sont des reflets d'autres structures) ; mais la théorie d'Aristote n'est que partiellement conservée, en raison de deux changements majeurs : d'une part ce ne sont que quelques structures générales des langues qui ont cette capacité de reflet ; d'autre part ce que ces structures reflètent, ce n'est plus la logique du monde, mais la logique des opérations de la pensée humaine.

b4) Niveau des structures particulières des langues

Puisque certaines structures seulement reflètent les opérations de pensée, c'est donc qu'il existe d'autres structures, qui ont un autre statut : quel est ce statut ? Les auteurs de la *GGR* sont nettement moins précis et convaincants sur cette question, qu'ils abordent sous deux angles.

- A l'intérieur d'une même langue, s'il existe des structures qui ne reflètent pas directement les opérations de pensée, ou qui n'en suivent pas l'ordre (dire par exemple "Ce livre a été lu par Pierre" au lieu de "Pierre a lu ce livre"), c'est en raison des "passions", des "désirs" des humains, qui perturbent en quelque sorte la logique de la raison et son reflet dans la structure de base des propositions.

- Si l'on compare des langues différentes, on constatera d'abord qu'elles ont toutes les moyens d'exprimer la logique universelle des opérations de pensée, mais que ces moyens peuvent être très différents (certaines, comme le grec ou le latin, emploient des cas ; d'autres, comme le français ou l'italien, exploitent l'ordre des mots et les relations d'accord, etc.). On observera ensuite que, selon les langues, la proportion respective des structures "régulières" ou logiques et des structures "irrégulières" peut varier fortement, ce qui implique que certaines langues seraient "meilleures" que d'autres, parce qu'elles seraient plus gouvernées par la raison que par les passions.

c) Trois remarques

- Le travail comparatif de Port-Royal n'a porté en fait que sur cinq langues assez proches (le grec, le latin et trois langues issues du latin), de telle sorte qu'il était assez aisé de mettre en évidence certaines structures communes. Si d'autres langues, bien plus éloignées (chinois, basque, etc.) avaient été analysées, la thèse de l'existence de structures communes aurait été bien plus difficile à défendre.

- Même si leur démarche était indiscutablement novatrice, les auteurs de Port-Royal restaient marqués par l'idéologie de leur époque, notamment par l'idée selon laquelle le latin constituait une sorte de langue idéale. En conséquence, au plan technique, leur description des structures générales et universelles de toute langue ressemblait très fortement à une description des structures du latin.

- Malgré ces limites, le schéma proposé dans la *GGR* exercera une influence considérable sur les conceptions ultérieures du statut du langage, et sera notamment repris, quasiment tel quel, par certains théoriciens du XXe (par la *Grammaire Générative et Transformationnelle* de Chomsky en particulier, que nous aborderons au chapitre III du cours).

3. D'autres approches du langage, du XVIe au XIXe

3.1. Réflexions sur les raisons de la diversité des langues

Comme nous venons de le voir, la *GGR* ne fournissait qu'une explication très médiocre des causes de la diversité des structures des langues ; elle se bornait à invoquer "les passions" ou plus largement la "psychologie" (plus ou moins rationnelle) des personnes parlant une langue. Cette explication ne constituait en fait qu'une reformulation d'une conception qui avait émergé dès le XVIe, selon laquelle les caractéristiques particulières d'une langue traduisaient la *mentalité* particulière d'un peuple ou d'un groupe. Découlant plus du sens commun que de la recherche philosophique ou scientifique, cette conception allait donner lieu, jusqu'au XIXe, à des appréciations de la qualité des langues, liées à des appréciations de la qualité des peuples, qui témoignaient d'un farouche *chauvinisme linguistique* ("la langue que je parle est bonne et rationnelle ; les autres sont forcément moins bonnes").

- Charles Quint, roi d'Espagne, affirmait au XVIe que "s'il avait voulu parler aux hommes, il parlerait français, s'il voulait parler à son cheval, il parlerait allemand, et s'il voulait parler à Dieu, il parlerait espagnol."

- Un proverbe espagnol du XVIIe affirmait que "L'Allemand hurle, l'Anglais pleure, le Français chante, l'Italien joue la comédie et l'Espagnol parle."

- A la fin du XVIIIe, un auteur français, Rivarol, a publié le *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784), qui soutient que cette langue est la seule à avoir conservé une structure rationnelle ["Le Français, par privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct (...) Ce qui n'est pas clair n'est pas français ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin" (p. 47)]. Cette thèse sera reprise par les politiques et les philosophes de la Révolution, et même au XXe par certains présidents de la République Française.

- Dans la seconde moitié du XIXe, le linguiste allemand Schleicher (cf. III.3) a publié *Die Deutsche Sprache* (1860), livre dans lequel il affirme notamment que la langue allemande est "en pleine santé" parce que ses structures expriment la complexité et la richesse des "sentiments du peuple", alors que le français serait une langue "dégénérée", parce qu'elle aurait perdu cette capacité expressive.

3.2. Les démarches normatives

Dans chacune des nations européennes en voie de constitution coexistaient non seulement des langues différentes, mais aussi des dialectes, des patois et des manières de parler régionales ; en France, par exemple, on considère qu'à la Révolution, un habitant sur sept seulement était capable de comprendre et de parler le français. Dans le cadre des objectifs de centralisation des Etats, d'une part se sont mises en place des politiques d'imposition d'une langue nationale ("Chez un peuple libre, la langue est une et la même pour tous", Barère, 1792), d'autre part, de multiples auteurs ont rédigé des manuels qui indiquaient quelles étaient les bonnes manières de parler et d'écrire, et qui, symétriquement, indiquaient les manières de parler et d'écrire qui devaient être évitées. Pour établir ces distinctions, ces *ouvrages normatifs* prenaient (évidemment) comme modèles les façons de parler des élites politiques et culturelles. A titre d'exemples, dès le XVIIe, Malherbe s'efforcera "de purger la langue française de tout néologisme, archaïsme ou provincialisme", et la poursuite de ce travail sera un des objectifs de l'*Académie Française*, créée en 1634 ; en 1647, Vaugelas publiera les *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, et ce type de travail se poursuivra jusqu'à nos jours, pour culminer au XXe dans le très célèbre *Bon usage* de Grévisse.

3.3. Les grammaires scolaires "traditionnelles"

En s'inspirant des travaux théoriques (comme ceux de Port-Royal) et des travaux normatifs (comme ceux de Vaugelas ou de l'Académie), de nombreux auteurs ont élaboré des grammaires destinées à l'enseignement secondaire. Ces *grammaires scolaires* constituaient nécessairement des adaptations ou des simplifications des analyses théoriques, et elles présentaient les deux caractéristiques majeures de toutes les *grammaires traditionnelles* qui resteront en vigueur jusqu'au dernier quart du XXe.

- Dans l'analyse des structures des phrases et dans les définitions de concepts ou de règles, elles mélangeaient le niveau des opérations de pensée et le niveau de l'organisation linguistique apparente.
- Comme le latin restait malgré tout la langue de référence de l'enseignement (dans la plupart des écoles secondaires, l'enseignement s'est effectué en latin jusqu'à la fin du XVIIIe), ces grammaires analysaient les structures des langues modernes comme s'il s'agissait des structures du latin. La célèbre grammaire de l'abbé Lhomond (1780) illustre parfaitement cette démarche ; elle consistait à présenter, sur les pages de gauche, les structures du latin, et sur les pages de droite, les structures du français qui étaient censées correspondre à celles du latin ; à titre d'exemple, la page de gauche analysait les différents cas du latin : nominatif, accusatif, datif, génitif, etc., et dans la page de droite correspondante, il était indiqué qu'en français, le nominatif est "réalisé" par un nom précédant le verbe (fonction de *sujet*), l'accusatif est réalisé par un nom suivant directement le verbe (fonction de *complément direct*), le datif est réalisé par un nom relié au verbe par une préposition (fonction de *complément indirect*), le génitif est réalisé par un nom indirectement relié à un autre nom (fonction de *complément de nom*), etc.

III. Les travaux de linguistique historique et comparée

Dès la fin du XVIIIe et surtout au cours du XIXe, les penseurs occidentaux ont pris la mesure des importants changements qui s'étaient opérés au cours de l'*histoire* de l'humanité, et ils ont commencé également à se poser sérieusement la question de l'*origine* de l'espèce humaine, et notamment de ses rapports avec les espèces animales.

- Dans ce contexte, le philosophe Hegel a notamment publié, en 1807, un ouvrage (*La Phénoménologie de l'esprit*) qui tente de retracer les grandes étapes de l'histoire de la constitution des organisations sociales, des œuvres politiques et artistiques, des sciences et des manières de penser des humains. Et par ailleurs Darwin a publié, en 1859, son fameux ouvrage *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*, qui constitue la première théorie de l'*évolution des espèces*, et qui soutient notamment que l'humain "descend" naturellement des grands singes.

- Cette centration nouvelle sur l'évolution et sur l'histoire a suscité de nouveaux travaux ayant trait au langage ; ceux-ci visaient d'une part à comparer les langues, de manière plus systématique et surtout plus large que cela avait été fait jusque-là (études du chinois, du basque, du hongrois, des langues nordiques, etc.) ; ils visaient d'autre part à reconstruire l'histoire de la filiation ou de la *généalogie des langues*, et à identifier ce qu'avait été la supposée *langue originelle* ou *langue-mère* des débuts de l'humanité.

- Ces travaux peuvent être considérés comme "semi-scientifiques" dans la mesure où, s'ils continuent à être influencés par des idées assez anciennes (l'idée même de l'existence d'une langue originelle, celle de l'existence de certaines structures logiques reflétant directement les processus de pensée, celle du rapport entre les caractéristiques particulières d'une langue et la mentalité des peuples qui la parlent, etc.), ils se caractérisent aussi par la mise en place de *méthodologies rigoureuses* de recueil et d'analyse des données linguistiques, qui annoncent la constitution d'une véritable science du langage. On observera encore que, comme dans le domaine philosophique, les principaux travaux linguistiques de cette période ont été réalisés par des auteurs allemands.

- Dans ce qui suit, nous nous centrerons sur les œuvres de quatre chercheurs (ou groupes de chercheurs), à la fois parce qu'ils sont particulièrement représentatifs des travaux réalisés à cette époque, et parce qu'ils ont fortement influencé les travaux proprement scientifiques qui seront développés au XXe.

1. *Wilhelm von Humboldt (1767-1835)*

Cet auteur a produit une œuvre considérable, qui constitue une sorte de charnière entre les perspectives issues de Port-Royal et celles des nouvelles approches historiques et comparées. Nous en extrairons trois thèmes.

1.1. Le langage comme processus et les langues comme produits

Humboldt a repris la distinction formulée dans la *GGR* de Port-Royal, entre le niveau *général* et universel des structures du langage et le niveau *particulier* des structures propres à une langue donnée. Insatisfait de l'analyse proposée par Arnauld et Lancelot, il a redéfini ces deux niveaux de la manière suivante.

- Le niveau universel, c'est-à-dire ce qui est commun à toute langue, ne peut être décrit en termes de structures ; il doit être décrit en termes de *processus*. Dans cette optique, le langage humain doit être re-défini comme une *activité (energeia)*, comme une *capacité* universelle à produire des structures linguistiques qui reflètent les structures de la pensée des locuteurs.
- Le niveau particulier est celui des structures effectives de chaque langue naturelle ; celles-ci sont des *produits* ou des résultats de l'activité de langage, et même si cette activité est commune, les structures qui en résultent peuvent être différentes, d'une part parce qu'elles dépendent du type de matériau linguistique dont dispose un groupe (ce qui renvoie à l'origine de la langue et à son histoire), d'autre part parce qu'elles expriment aussi le "aptitudes spirituelles" et la "vocation" des peuples qui parlent une langue donnée. Ce second argument conduira Humboldt à proposer un classement des langues qui ne sera pas à l'abri des attitudes chauvines, voire racistes, évoquées plus haut.

1.2. Une première distinction entre approches diachroniques et synchroniques

- Humboldt soutient que si on analyse l'histoire d'une langue donnée (perspective *diachronique*, qui se centre sur l'évolution de la langue au cours du temps), on peut considérer que celle-ci à une *vie propre*, qu'elle constitue un système qui est en soi *autonome* ou indépendant des gens qui la parlent. La langue française, par exemple, s'est constituée progressivement en combinant un apport majeur du latin, et des apports secondaires de langues celtiques, germaniques et nordiques (ou normandes), et ses caractéristiques lexicales, morphologiques et syntaxiques actuelles découlent de ces origines et s'expliquent par elles. De la même manière, les caractéristiques spécifiques de l'allemand, de l'anglais, du basque, etc., s'expliquent par l'histoire et l'évolution propres à chacune de ces langues.
- Cependant, si on se place d'un point de vue *synchronique*, c'est-à-dire si l'on fait abstraction de l'évolution, que l'on analyse la manière dont une langue fonctionne à une époque donnée, ainsi que les effets que cet "état de langue" produit sur ceux qui la parlent, alors on peut observer une relation d'*interdépendance* entre la langue et la pensée. A titre d'exemple, toutes les langues naturelles ont des moyens pour exprimer les quantités ou les *nombres*, mais en raison de leur évolution historique particulière, ces moyens diffèrent : le français a adopté en ce domaine un système qui ne distingue que les catégories de "singulier" et de "pluriel" ; d'autres langues ajoutent à ces deux catégories celle de "duel" (une terminaison nominale indiquant qu'il y a deux objets désignés) ; d'autres langues encore (sémitiques notamment) ont un système qui distingue le singulier, le duel, le faiblement pluriel (pour les nombres allant de 3 à 10) et le pluriel proprement dit (pour les nombres au-delà de 10). Pour Humboldt, ces différences finissent nécessairement par influencer les processus cognitifs des locuteurs ; ceux-ci "pensent aux nombres", les analysent, en fonction des catégories proposées par la langue qu'ils parlent. Cette thèse est dite du *déterminisme linguistique* ; elle postule que les structures particulières d'une langue exercent une détermination sur les structures de la pensée des locuteurs.

1.3. Des avancées techniques dans la description des langues

Humboldt a procédé à la description systématique de nombreuses langues, en utilisant des techniques qui annoncent les travaux proprement linguistiques du XXe.

De ses études, on retiendra surtout une première approche du statut de certains pronoms personnels (je, tu, il/elle et leurs dérivés). L'auteur observe d'une part que ce type d'unités se retrouve dans toutes les langues naturelles. Il considère d'autre part qu'il s'agit d'unités nettement différentes des unités standards que constituent par exemple les noms ou les verbes ; alors que ces derniers ont en eux-mêmes un sens, les pronoms n'ont pas en eux-mêmes de sens, mais servent à désigner, soit la personne qui parle (je), soit la personne à laquelle on s'adresse (tu), soit encore un élément quelconque extérieur aux interlocuteurs (il) ; en conséquence, on ne peut comprendre un tel pronom que lorsque l'on connaît certains des éléments du contexte dans lequel une phrase est émise (on ne comprend le "je" que lorsqu'on sait qui est le locuteur, le "tu" que lorsqu'on sait qui est le destinataire, le "il" que lorsqu'on sait quel est l'élément extérieur qu'il désigne). Cette approche constitue une première ébauche des *théories de l'énonciation* qui seront présentées dans le chapitre IV de ce cours.

2. Rasmus Rask, Frantz Bopp et Jacob Grimm

Ces trois auteurs sont généralement associés, parce que l'on considère que leurs travaux (publiés, pour l'essentiel, dans le premier tiers du XIXe) marquent la véritable fondation de la linguistique historique et comparée.

2.1. R. Rask (1787-1832)

Cet auteur danois est considéré comme le créateur de la *méthode comparative*. Ses travaux ont porté sur les langues nordiques (letton, lituanien, islandais, etc.) qu'il a comparées notamment aux langues grecque, latine ou d'origine latine.

Cette démarche a fait apparaître que dans ces diverses langues, non seulement certains mots se ressemblent quant à leur forme et à leur sens, mais ces ressemblances sont tellement importantes et régulières que de véritables *règles de correspondance* peuvent en être déduites. Il a dès lors formulé la première des lois phonétiques, à savoir la loi de *mutation germanique*, que l'on peut illustrer par les quelques exemples qui suivent.

- Au *p* du latin, correspond dans les langues nordiques un *f* ;
 - à *Pater* (latin) correspond *Fadir* (nordique)
 - à *Piscis* (latin) correspond *Fisk* (nordique)
- Au *f* du latin, correspond dans les langues nordiques un *b* ;
 - à *Fagus* (latin) correspond *Bok* (nordique)
 - à *Fero* (latin) correspond *Bära* (nordique)
- Etc.

Cette loi n'est cependant vérifiable qu'à l'initiale des mots, non si ces sons ou lettres se situent à l'intérieur d'un mot.

Sur la base de ce type d'étude, Rask a élaboré un classement des langues par *familles* (établies en fonction de leurs ressemblances lexicales et structurelles), mais il semblait encore croire que chaque langue vit puis meurt (comme le latin), sans véritablement évoluer, et surtout sans se transformer en une autre langue. Sa démarche comparative ne débouchait pas, en d'autres termes, sur une analyse historique de l'évolution ou de la généalogie des langues.

2.2. F. Bopp (1791-1867) et J. Grimm (1785-1863)

Ce sont ces deux auteurs qui ont adjoint à la démarche comparative de Rask une démarche véritablement *historique* ou *généalogique*. Deux éléments sont intervenus dans cet élargissement de perspective. D'une part, au plan du raisonnement, l'idée que si les langues nordiques et la langue latine présentent de telles ressemblances, c'est qu'elles devaient, les unes et l'autre, découler d'une même langue, qui leur serait historiquement antérieure. D'autre part, la "découverte" des langues indo-iraniennes, et notamment de la langue *sanskrit*, dont on a pensé un moment qu'elle pouvait constituer cette langue antérieure (en fait, ces langues étaient déjà connues et plus ou moins décrites, mais Rask ne s'y était pas intéressé).

- A alors émergé l'idée de l'existence d'une *langue-mère*, ou *langue originelle* de l'humanité, dont auraient découlé toutes les langues naturelles. Certains ont d'abord soutenu que cette langue originelle était le sanskrit, mais l'étude de cette langue et d'autres langues indiennes a fait apparaître qu'il devait encore y avoir une langue antérieure. Cette langue antérieure vraisemblable (il n'en subsiste aucunes traces concrètes) a été qualifiée d'*indo-européen*, et on notera que ce terme peut désigner, soit cette langue commune supposée, soit le groupe de l'ensemble des langues qui sont censées en avoir découlé.

- Dans cette perspective, Bopp a tenté d'élaborer une sorte d'*arbre généalogique* des langues indo-européennes, dont nous proposerons un schéma assez simplifié.



- Pour sa part, Grimm a notamment réinterprété les correspondances établies par Rask comme étant des résultats du processus historique de transformation des langues ; il a élaboré la *loi de mutation consonantique* (ou *loi de Grimm*) : celle-ci énonce les transformations systématiques de consonnes qui se sont produites lors du passage, d'une part entre l'indo-européen supposé et les

langues qui semblent en découler directement (sanskrit, latin, grec, etc.), d'autre part entre chacune de ces langues anciennes et les langues contemporaines.

2.3. Les développements ultérieurs de la linguistique historique et comparée

Les travaux de Rask, Bopp et Grimm ont donné naissance à un important courant de recherche centré sur la comparaison et l'évolution des langues, courant qui continue de se développer aujourd'hui, parallèlement aux travaux de linguistique générale. Même si nous aborderons encore (sous 3 et 4 ci-dessous) deux auteurs postérieurs, parce qu'ils ont joué un rôle important dans l'émergence de cette linguistique générale, nous évoquerons néanmoins d'emblée quelques résultats importants obtenus par le courant de linguistique historique et comparée, du XIXe à nos jours.

a)

L'élargissement des recherches, sur d'autres langues asiatiques, sur les langues africaines, océaniques, précolombiennes (indiens d'Amérique), etc., a fait apparaître que le groupe des langues indo-européennes ne constituait en réalité que l'un des multiples groupes de langues existants ou ayant existé dans l'humanité. En conséquence, l'idée que l'indo-européen pouvait constituer la langue-mère a été rapidement abandonnée, et de manière plus générale, l'idée même de l'existence d'une langue-mère a progressivement été remise en question ; d'une part parce que l'on ne dispose d'aucunes données sur l'évolution des langues naturelles avant l'apparition des écritures, d'autre part parce qu'il n'est pas établi qu'il n'y ait eu qu'une seule "souche" de l'espèce humaine.

b)

Ces recherches ont permis d'élaborer des *classements de langues par familles*, beaucoup plus complets et détaillés. A titre d'exemple, à s'en tenir au groupe indo-européen, un des classements possibles distingue huit sous-groupes, comportant éventuellement eux-mêmes de multiples ramifications :

- L'indo-iranien (védique, sanskrit, afghan, perse, kurde, etc.)
- L'arménien
- L'albanais
- Le balto-slave (russe, bulgare, tchèque, letton, lituanien, etc.)
- Le germanique (danois, norvégien, islandais, anglais, allemand, néerlandais, etc.)
- Le celtique (gaulois, breton, irlandais, écossais, etc.)
- L'italique (latin, français, occitan, catalan, italien, castillan, roumain, etc.)
- Le grec (ancien et moderne)

On notera que certaines langues européennes encore en usage ne relèvent pas de ce groupe, comme le basque (dont la filiation demeure inconnue) ou le hongrois (appartenant au groupe finno-ougrien).

c)

Ces recherches ont donné lieu aussi à des *typologies de langues*, c'est-à-dire à des classes de langues qui, indépendamment de leur groupe ou de leur généalogie, présentent des similitudes dans la manière de former les mots et/ou les phrases. A titre d'exemple, on peut distinguer :

- Les langues *analytiques* : dans ce type, chaque mot séparé traduit une seule notion (un mot pour un nom de personne, un autre mot pour exprimer son genre, un autre mot pour exprimer le nombre ; un mot pour la racine du verbe, un autre mot pour exprimer le temps, etc.), ou encore chaque mot séparé ne peut exprimer (et combiner) qu'un nombre restreint de notions. Dans ces cas, la structure de la phrase (l'ordre des mots notamment) joue un rôle déterminant. Le chinois est la langue analytique-type (un mot pour une seule notion) ; le français et l'anglais sont des langues moins strictement analytiques.
- Les langues *synthétiques* : dans ce type, chaque mot exprime généralement plusieurs notions qui sont combinées : les langues à cas, comme le latin, le basque, le grec ou l'allemand, relèvent de ce type.
- Les langues *polysynthétiques* : dans ce type, un seul et même mot peut exprimer un ensemble de notions qui seraient traduites par une phrase complète en français. En nookta par exemple (langue des Indiens de l'île de Vancouver), un seul mot, "inikwihlminihisita", signifie "plusieurs petits feux brûlaient dans la cabane".

d)

D'autres recherches encore ont porté sur les mécanismes d'*influences* et d'*emprunts* entre langues. En ce domaine, trois concepts importants ont été introduits.

- Lorsqu'une langue nouvelle est introduite dans une région ou un pays (par des conquérants, par exemple), et qu'elle s'y impose au détriment de la langue qui y était antérieurement en usage, cette langue antérieure peut continuer à exercer une influence (dans l'accent, dans le maintien de certains mots plus ou moins transformés, etc.). Ce mécanisme d'influence de la langue antérieure sur la langue nouvelle est alors qualifié de *substrat*.
- Lorsqu'une langue nouvelle est introduite dans une région ou un pays, mais que c'est la langue qui était antérieurement en usage qui finit quand même par s'imposer (par reflux des envahisseurs, par exemple), cette langue "victorieuse" peut néanmoins avoir subi des influences de la langue nouvelle des envahisseurs. Cette influence passagère est alors qualifiée de *superstrat*.
- Des langues de régions voisines peuvent s'influencer réciproquement, par emprunt de mots, de tournures, etc. Ce mécanisme d'influence d'une langue voisine sur une langue donnée est alors qualifié d'*adstrat*.

Prenons l'exemple de la langue française. Lors de la conquête de la Gaule par les Romains, deux langues se sont trouvées en compétition : le latin et le gaulois ; le latin s'est imposé, mais a subi une influence non négligeable du *substrat* gaulois (des mots comme bouc, mouton, chêne, bruyère, chemin, etc, proviennent du substrat gaulois) ; le français est donc le résultat d'une évolution du latin sur substrat gaulois. Plus tard, diverses peuplades germaniques ont momentanément envahi ou traversé les régions francophones, et le français porte d'importantes traces de ce *superstrat* germanique (des mots comme marquis, baron, guerre, trêve, jardin, et surtout les adjectifs de couleur, proviennent du superstrat germanique). Enfin, actuellement, la langue française emprunte régulièrement des mots à l'anglais et ces derniers constituent donc des produits d'un *adstrat* anglais.

3. August Schleicher (1821-1868)

Cet auteur se distingue de ses prédécesseurs du XIXe, parce que dans ses deux ouvrages majeurs, *Die Deutsche Sprache* (La langue allemande - 1860) et *Die Darwinsche Theorie und die Sprachwissenschaft* (La théorie darwinienne et la science du langage -1863), d'une part il a proposé une ré-interprétation évolutionniste ou darwinienne de l'histoire des langues, d'autre part il a élaboré une méthode d'analyse systématique des langues (qualifiée de *Glottik*) qui est considérée comme la première ébauche de linguistique générale.

En s'inspirant de Darwin, Schleicher a soutenu qu'au même titre que les plantes ou les animaux, les langues devaient être considérées comme des *organismes vivants*, qui naissent, se développent, vieillissent et meurent, et qui sont également soumis aux mécanismes de *sélection naturelle*, c'est-à-dire qui sont en lutte pour leur expansion et/ou pour leur survie.

- Dans cette perspective, Schleicher est l'un des derniers auteurs à avoir soutenu la thèse de l'existence d'une langue-mère (*UrSprache*), qu'il identifiait à l'indo-européen, et il a entrepris une démarche de *re-construction* de cette dernière : sur la base des caractéristiques des langues qui étaient censées en découler (sanskrit, latin, grec, etc.), il a reconstruit les mots et les structures de cette langue supposée originelle et a même rédigé une fable en indo-européen! Par ailleurs, il a élaboré un *arbre généalogique* des langues découlant de cet *UrSprache*, qui est à la fois plus complet et plus précis que celui de Bopp.

- Dans cette perspective toujours, Schleicher a élaboré une théorie de l'évolution interne de toute langue, selon laquelle ces dernières connaissent d'abord une phase *ascendante*, caractérisée par le développement d'une multitude de formes diverses (par exemple, des types de verbes différents, avec des formes de conjugaison particulières ; des systèmes de cas qui varient avec les types de noms ; des manières diverses d'indiquer le nombre et le genre, etc.), puis qu'elles connaissent une phase *descendante*, caractérisée par l'atténuation de cette diversité (disparition des cas, par exemple) et par l'établissement de séries régulières (par exemple, tous les pluriels se construisent d'une même façon ; tous les verbes se conjuguent selon une même systématique, etc.).

- Schleicher a enfin soutenu que ces phases traduisaient en quelque sorte l'"état psychologique" des peuples parlant une langue : dans sa phase ascendante, une langue exprime le dynamisme et la créativité d'un peuple ; dans sa phase descendante, elle traduit l'appauvrissement mental ou la dégénérescence d'un peuple. Cette conception a débouché sur une nième forme de chauvinisme, voire de racisme linguistique ; dans *Die Deutsche Sprache*, l'auteur soutient notamment que l'allemand, et plus généralement les langues germaniques, sont en pleine phase ascendante et qu'elles traduisent ce faisant la vitalité des peuples germaniques, alors que la langue française (et donc le peuple français) seraient en pleine phase de dégénérescence. Et sur cette base, il prédisait une expansion prochaine des langues et peuples germaniques, prédiction qui a notamment été exploitée bien plus tard par le national-socialisme.

L'œuvre de Schleicher présente un caractère éminemment paradoxal.

- D'un côté, sa conception biologique de la langue était plus métaphorique que scientifique, et sa thèse de l'indo-européen comme langue-mère a rapidement été définitivement rejetée. Par ailleurs, sa conception romantique centrée sur la vitalité du "peuple", et sur la traduction de cette vitalité dans les structure des langues, a également été rapidement rejetée, par la plupart des linguistes au moins.

- Mais d'un autre côté, ses études techniques sur le système des langues sont d'une qualité intrinsèque nettement supérieure à celles de ses prédécesseurs. Il est notamment le premier auteur à avoir mis en évidence le *principe d'analogie*, selon lequel (dans leur phase descendante!), les langues recréent des séries régulières : par exemple, en français, tous les nouveaux adverbes se

construisent selon le schéma adjectif + "ment" (lente-ment, furieuse-ment, généreuse-ment, etc.), tous les nouveaux adjectifs se construisent selon le schéma radical d'un verbe + "able" (désirable, jou-able, préfér-able, etc.). Et la mise en évidence de ce principe jouera notamment un rôle décisif dans l'élaboration de la linguistique générale par F. de Saussure.

4. Les néo-grammairiens

Cette expression désigne un groupe de linguistes (K. Brugmann, A. Leskien et H. Paul notamment) qui ont travaillé à Leipzig dans le dernier tiers du XIX.

- Inspirés du *positivisme* d'Auguste Comte, ces auteurs ont considéré que les langues constituaient des *objets autonomes*, régis par des *lois nécessaires*, et ils se sont efforcés de les analyser en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, didactique, nationaliste, etc., et en évitant également les approches (et les métaphores) issues d'autres sciences constituées. Ce sont donc eux qui ont définitivement récusé les positions biologisantes et chauvines de Schleicher, et qui ont jeté les bases de la *linguistique* comme discipline scientifique autonome ou spécifique.

- Dans cette perspective, ces auteurs ont réinterprété le mécanisme d'analogie mis en évidence par Schleicher ; pour eux, il s'agit là d'un mécanisme général (indépendant de la phase supposée d'évolution d'une langue), qui répond à une *nécessité interne* du *système* que constitue toute langue. Chaque langue obéirait plus précisément à un *principe d'économie*, selon lequel un équilibre doit être maintenu entre les formes irrégulières et les formes régulières ; lorsque les formes irrégulières sont trop nombreuses (par exemple, en français, la diversité des formes adverbiales : très, bien, ici, demain, lentement, etc.), alors le mécanisme d'analogie se met en œuvre pour contrecarrer ce désordre et recréer de la régularité (tous les nouveaux adverbes se fabriquent sur le modèle adjectif + "ment").

C'est auprès des néo-grammairiens que Saussure a accompli sa formation de linguiste, et même s'il a rapidement pris ses distances avec ce courant, pour des raisons que nous évoquerons dans le Chapitre II du cours, sa linguistique générale est clairement redevable des positions et des concepts élaborés par les néo-grammairiens.

Références bibliographiques

- Aristote (1994). *Organon : I. Catégories ; II. De l'interprétation*, Paris, Vrin.
Aristote (1980). *La Poétique*, Paris, Seuil.
Arnauld, A. & Lancelot, C. (1973). *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Genève, Slatkine Reprints.
Platon (1967). *Protagoras et autres dialogues*, Paris, Flammarion [contient le *Cratyle*].

- Auroux, S. (1989). *Histoire des idées linguistiques, Tome I*, Bruxelles, Mardaga.
Cohen, M. (1967). *Histoire d'une langue : le français*, Paris, Editions sociales.
Dominicy, M. (1984). *La naissance de la grammaire moderne*, Bruxelles, Mardaga
Jacob, A. (1973). *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, Armand Colin.
Joyaux, J. (1969). *Le langage, cet inconnu*, Paris, S.G.P.P. (Denoël).
Réédité sous : Kristeva, J. *Le langage, cet inconnu*, Paris, Seuil.
Malmberg, B. (1968). *Les nouvelles tendances de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
de Mauro, T. (1969). *Une introduction à la sémantique*, Paris, Payot.
Mounin, G. (1967). *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France.
Sapir, E. (1953). *Le langage*. Paris, Payot.